

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **106 (1970)**

Heft 34

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

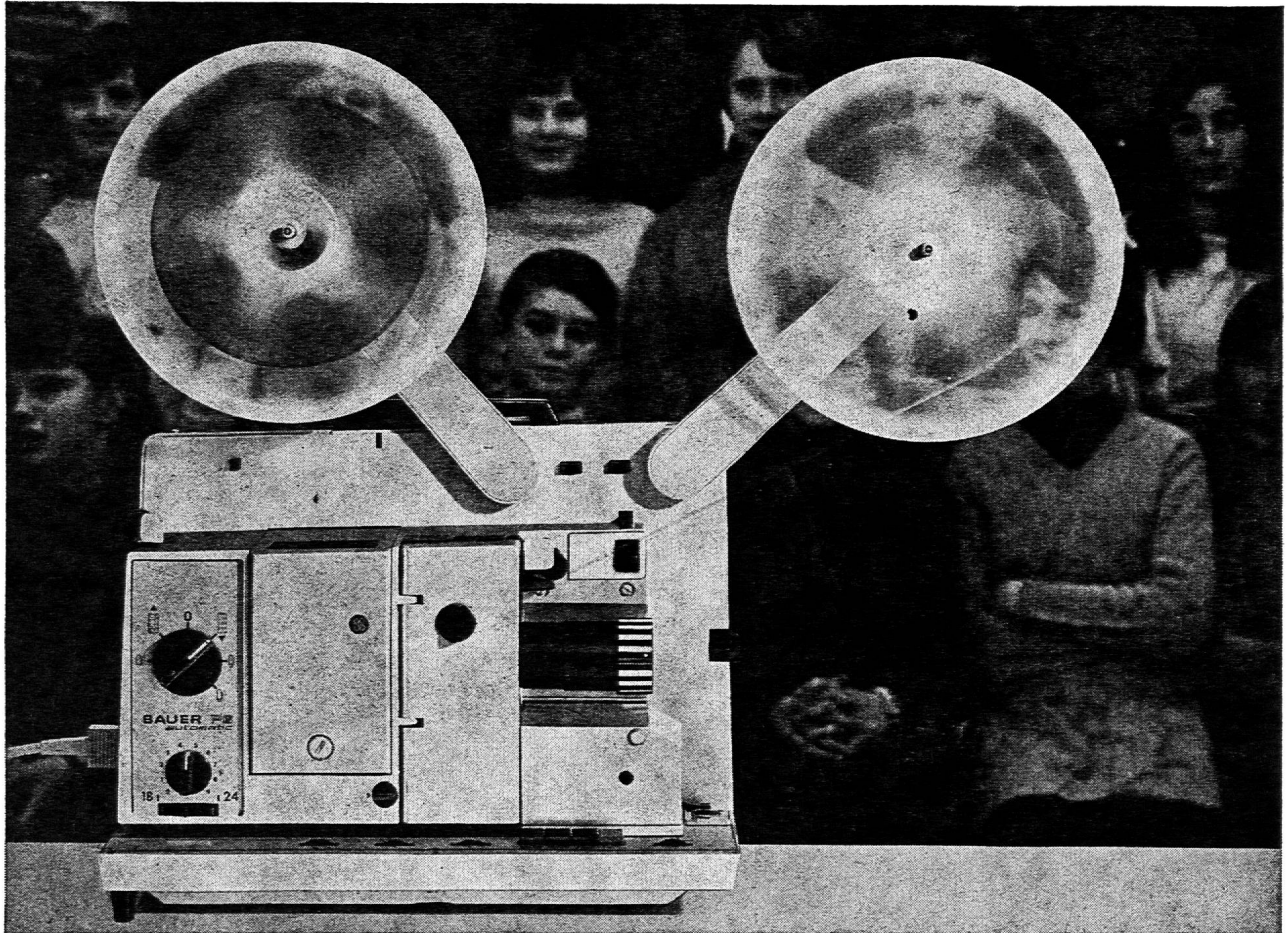
Ceux qui ne sont pas mécanisés...



**... battent les épis
à poignées contre ses parois ...**

(Voir étude de texte « Novembre »)

Le projecteur scolaire le plus populaire en Europe et celui avec le meilleur caractère



1 Le P6 a bon caractère: on peut l'utiliser partout. Dans une toute petite classe comme dans une grande salle. Sa luminosité contente même les spectateurs assis tout au fond. Et les films ne foncent jamais parce que la lampe a noirci après quelques représentations. Le P6 est équipé d'une lampe halogène qui reste toujours aussi claire, de la première à la dernière minute de projection. Elle éclaire même moitié plus et dure le triple des lampes ordinaires!

2 Le P6 a aussi bon caractère pour le son. Un nouvel ampli universel permet de brancher un haut-parleur Bauer de 10 ou 20 Watt. Le P6 est équipé pour n'importe quel local.

3 Mais le P6 a bon caractère tout court: n'importe qui peut s'en servir et il fonctionne avec n'importe qui. Il suffit de le mettre en place, de presser sur la touche,

de glisser l'amorce du film et la représentation commence. Parce que le chargement est automatique bien entendu!

4 De son côté la griffe à trois dents est bonne fille. Elle ménage les films et réussit à entraîner même des pellicules à perforation abîmée. Et, en cas de difficultés, vous pouvez faire confiance au commutateur de déchirage de film automatique.

5 Le poids du P6 est la dernière preuve de son bon caractère: un élève peut le porter facilement... et n'importe quel budget scolaire supporte son acquisition.

6 Voilà pourquoi le P6 grâce à son caractère en or est devenu le projecteur scolaire qui s'achète le plus en Europe!

Bauer P6

10 exécutions différentes, pour films muets ou sonores (ampli universel incorporé avec puissance de sortie de 6 ou 15 Watt pour haut-parleur de 10 ou 20 Watt), transistors en silicium (réfractaires à la chaleur), sortie d'amplificateur à diodes, à tension fixe ou réglable, coefficient de distorsion de 1% à régime maximal, reproduction du son optique et du son magnétique (également avec palier d'enregistrement incorporé pour son magnétique, avec obturateur pour trucages). 2 cadences avec commutation automatique sur l'obturateur à 2 ou 3 pales. Objectif zoom (35-65 mm) sur demande: pour rapprocher ou éloigner l'image sans déplacer le projecteur. Prise pour compteur d'images. Prise pour couplage d'un second projecteur. Entrée-phono et entrée-micro réglables séparément. Transformateur incorporé et haut-parleur témoin de 3 Watt pour audition simultanée dans la cabine de projection.

projecteurs-ciné
BAUER
SOCIÉTÉ DU GROUPE BOSCH

Coupon
à envoyer à Robert Bosch SA, Dept Photo-ciné, 8021 Zurich
Nous désirons examiner le Bauer P6 de plus près.
☐ Nous vous demandons de nous faire une démonstration ☐ Nous aimerions recevoir votre documentation
Nom _____
Maison _____
Adresse _____

Aux membres de la SPR

Projets de programmes romands établis par la CIRCE

Le 6 octobre 1970 est une date importante pour l'avenir de l'Ecole romande : ce jour-là, au Château d'Ouchy, six représentants de la SPR prenaient place aux côtés des mandataires des gouvernements constituant la CIRCE (Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement primaire).

Ainsi s'amorçait une collaboration concrète entre les autorités scolaires et les associations d'enseignants. D'aucuns regretteront qu'il ait fallu trois ans aux pouvoirs publics pour accueillir à leur table les représentants des enseignants, et qu'une part considérable du travail d'élaboration des programmes, tâche essentielle de la CIRCE, ait ainsi échappé à l'influence des délégués corporatifs.

Quoi qu'il en soit, le comité central SPR pense que l'heure des récriminations est passée et qu'il faut désormais regarder en avant : l'important n'est-il pas que le corps enseignant ait aujourd'hui part à l'édification des programmes qu'il devra appliquer demain ? En l'accueillant officiellement à sa table, la CIRCE lève l'embargo sur ses travaux et confère à la SPR le droit — et le devoir — de consulter ses membres.

Cette consultation pose toutefois d'épineux problèmes pratiques. Etant donné la brièveté des délais impartis et la complexité des questions à débattre, fallait-il limiter le droit d'expression à un nombre relativement restreint de représentants des divers milieux d'enseignants ? Fallait-il au contraire offrir à **chaque** membre de la SPR la possibilité de connaître les projets de programmes et d'exprimer ce qu'il en pense ?

C'est cette deuxième éventualité qui a été finalement retenue. A cet effet, **le Comité central a décidé la publication dans l'« Educateur » des projets de programmes**, au fur et à mesure qu'ils seront présentés à la CIRCE par ses sous-commissions.

Les choses vont donc se passer comme suit : chacun des projets préparés (un par discipline, soit une quinzaine en tout) subira au moins deux examens par la CIRCE, en principe à deux mois d'intervalle. C'est dans ce laps de temps que s'intercaleront deux processus de consultation distincts : celle des cadres cantonaux par les instances officielles, celle du corps enseignant par le canal de la SPR et de ses sections.

Les projets de toutes les branches devant être examinés et si possible approuvés dans le courant de 1971, le Comité central a adopté en ce qui le concerne la procédure suivante :

Sitôt présenté à la CIRCE, chaque projet sera publié dans l'« Educateur ». Les membres de la SPR en prendront connaissance à loisir, et ceux qui le voudront pourront émettre leur avis en **écrivant**, dans les **10 jours** après parution, au président de leur section cantonale, soit :

pour le Jura bernois : M. Henri REBER, Im Fuchsenried 16, 2500 Bienne ;
pour Fribourg : M. Alexandre OVERNEY, route de Bertigny 47, 1700 Fribourg ;
pour Genève : M. Rodolphe GROB, route de Mategnin 3, 1217 Meyrin ;
pour Neuchâtel : M. Claude ZWEIACKER, chemin de Montsoufflet, 2072 Saint-Blaise ;
pour le Valais : M^{lle} Joséphine BRIGUET, rue du Manoir 1, 3960 Sierre ;
pour Vaud : M. Paul NICOD, secrétariat SPV, Allinges 2, Lausanne ;

(pour des raisons faciles à comprendre, seules seront retenues les opinions écrites parvenues dans le délai)
La synthèse des avis exprimés sera l'affaire d'un groupe de travail ad hoc, comprenant entre autres nos six délégués à CIRCE. Ceux-ci pourront ainsi exposer et défendre avec toute la représentativité souhaitable les opinions dominantes.

Une telle procédure vaut ce qu'elle vaut. Dans les délais très courts qui lui sont imposés, et qu'elle entend respecter pour ne pas retarder la mise en œuvre de l'Ecole romande, la SPR n'a guère d'autre ressource.

Chers collègues,

Après avoir obtenu que la SPR participe activement à l'élaboration des futurs programmes romands, votre comité vous demande maintenant de jouer le jeu : exprimez-vous, sans trop vous accrocher aux détails mais en vous attachant aux questions fondamentales. Ne défendez pas à outrance vos particularités cantonales, mais pensez romand, comme se sont efforcés de le faire les auteurs des projets de programmes. Et si quelque proposition vous paraît insolite, n'oubliez pas que l'Ecole romande, que nous avons été les premiers à désirer et qui reste notre objectif essentiel, ne se fera pas sans abandon d'habitudes et sans délicates reconversions personnelles. L'école que nous construisons sera forcément différente de celle que nous connaissons bien : de votre collaboration attendue ces prochains mois, il dépendra largement qu'elle soit meilleure.

Une importante recommandation, pour finir : les textes qui vous seront présentés n'étant que des documents de travail, susceptibles de profondes modifications jusqu'à leur adoption définitive par les gouvernements cantonaux, nous vous demandons expressément de n'en pas faire état dans les milieux étrangers à la SPR. Cette recommandation s'adresse particulièrement aux journalistes et correspondants de journaux, qui pourraient s'exposer aux poursuites légales en cas de non-observation de ce qui précède.

Au nom du Comité central de la SPR

le président
Jean John

la secrétaire
B.-A. Girard

*CIRCE, sous-commission d'écriture***RAPPORT ET PROJET DE PROGRAMME ROMAND
de l'école enfantine à la 6^e année primaire****1. LES BUTS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRITURE****1.1 Preamble**

L'écriture est une forme d'expression du langage. C'est un système symbolique et conventionnel de représentation graphique, un mode d'échange, un moyen de transmission de la pensée. L'écriture sert aussi de soutien à la mémoire par la notation des renseignements et des connaissances.

Bien que l'écriture manuscrite ait aujourd'hui un rôle social moins important, elle reste cependant un instrument majeur de travail intellectuel.

Dans le cadre de l'école, elle est nécessaire à l'acquisition de la langue ; elle est intimement liée à l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe et sert de base à l'enseignement des autres disciplines scolaires. L'écriture n'est possible qu'à partir d'un certain degré de développement intellectuel et affectif, d'un certain niveau d'organisation de la motricité.

1.2 Buts

Le but essentiel de l'enseignement de l'écriture est d'apprendre aux enfants à écrire lisiblement.

En outre, l'écriture doit être suffisamment structurée pour résister, au-delà de l'école primaire, à des déformations trop importantes au moment où l'accent sera mis sur la vitesse. L'entraînement à la rapidité sera donc progressif ; il tiendra compte du développement psychophysiologique de chaque enfant et ne devra pas avoir pour conséquence un abaissement de la lisibilité.

Au cours de sa croissance, l'élève est conduit à choisir et à améliorer le type d'écriture qui lui convient, laissant ainsi apparaître son caractère et son tempérament.

L'écriture a en outre une valeur éducative indiscutable : discipline de soi-même, formation du caractère, attention, persévérance, réflexion ; elle développe chez l'enfant des habitudes d'ordre, de régularité, de soin et de propreté. Elle contribue aussi à la culture du goût et à l'initiation artistique.

1.3 Rôle du maître

Ces buts seront atteints dans la mesure où le maître :

- sera conscient de la valeur de l'écriture et montrera à tous ses élèves sa volonté d'obtenir de bons résultats ;
- sera préparé à donner un enseignement vivant et progressif ;
- s'efforcera de créer des situations stimulant l'acte d'écrire ;
- veillera à ce que son écriture personnelle dans les cahiers et au tableau noir constitue un exemple pour ses élèves ;
- surveillera avec rigueur, de façon active et suivie la tenue de chaque élève : position tonique, redressement du buste, position et décontraction de la main, souplesse, tenue de l'instrument scripteur, etc. ;
- accordera un soin particulier au réglage du mobilier, à la qualité du matériel et à l'éclairage de la classe ;
- donnera des leçons d'écriture fréquentes mais courtes ;
- limitera la longueur et la durée des travaux écrits ;

- exigera avec persévérance la bienfacture de tous les travaux ;
- sera conscient du fait que si certaines erreurs de tracés, certaines maladresses doivent être corrigées au moyen d'exercices individuels, d'autres feront l'objet d'une correction collective.

2. LA PRÉÉCRITURE

La préécriture est indispensable pour développer l'organisation graphomotrice et permettre à l'enfant de se familiariser avec divers instruments scripteurs. De plus, elle donne à l'élève de nombreuses possibilités d'activités créatrices et d'expression libre favorisant l'épanouissement de sa personnalité.

A l'unanimité, les membres de la sous-commission proposent donc que la préécriture soit introduite en 2^e enfantine.

3. L'ÉCRITURE SCRIPT

Les spécialistes estiment qu'il y a autant d'inconvénients que d'avantages à commencer l'apprentissage de l'écriture par la script. La sous-commission pense qu'une expérimentation, sur des bases scientifiques, serait souhaitable au niveau de la 1^{re} et de la 2^e année primaire avant de pouvoir décider de l'introduction ou du rejet de ce type d'écriture comme écriture de départ. Tant qu'une telle recherche n'a pas été entreprise, après l'introduction de la préécriture, la sous-commission propose de laisser aux cantons le choix de l'écriture de départ, pour autant qu'au milieu de la 2^e année primaire tous les enfants sachent écrire en liée droite, en utilisant les caractères cursifs adoptés.

Pour la préécriture et pour l'écriture script, ainsi que pour les exercices proposés par M. Schaer, la sous-commission a demandé l'avis des spécialistes suivants :

M. le professeur **J. de Ajuriaguerra**, Clinique psychiatrique de Bel-Air, Genève.

Mme **Auzias**, attachée de recherche au Centre Alfred-Binet, Paris.

M. **Vinh Bang**, professeur à l'Institut des sciences de l'éducation, Genève.

Mme **A. Denner**, spécialiste de rééducation de l'écriture à l'Hôpital Henri-Rousselle, Paris.

M. le Dr **Diatkine**, directeur du Centre Alfred-Binet, Paris.

M. **R. Dottrens**, professeur, ancien codirecteur de l'Institut des sciences de l'éducation, Genève.

Mme **M. Fert**, directrice du Service médico-pédagogique de Genève.

M. **H. Gentsch**, vice-président du « Werkgemeinschaft für Schrift und Schreiben », Zurich.

Mme **L. Lurçat**, UER Science de l'éducation à la Sorbonne, Paris.

M. **J. Piacère**, chef de travaux à l'Institut de psychologie, Paris.

M. **J. Piaget**, professeur, codirecteur de l'Institut des sciences de l'éducation, Genève.

M. **S. Roller**, directeur du Service de la recherche pédagogique, Genève.

4. LE CHOIX DES CARACTÈRES

Les principes suivants nous ont guidés dans le choix des caractères.

4.1 Principes généraux

- Les caractères doivent être simples pour permettre une individualisation de l'écriture ;
- il convient de ne pas germaniser notre écriture, sans pour autant s'éloigner trop de l'écriture suisse (adoptée par le WSS, lors de sa séance du 22.11.1969) ;
- l'écriture droite précédera l'écriture penchée.

4.2 Caractères minuscules

- Les liaisons et les appels sont obliques ;
- les appels sont angulaires et partent du milieu du corps d'écriture (sauf pour r et s) ; l'appel est facultatif pour les lettres à ellipse mais, en revanche, obligatoire pour celles qui commencent par un jambage ou une boucle ;
- les dégagements ont la même pente que les appels ;
- les boucles et les jambages ont la valeur du corps d'écriture ; en conséquence, les lettres à boucle supérieure ou inférieure ainsi que celles à jambage supérieur ou inférieur mesurent deux corps d'écriture, soit deux hauteurs ; la lettre f mesure trois corps d'écriture.

4.3 Caractères majuscules

- Toutes les majuscules mesurent deux corps d'écriture, à l'exception de G, J et Y qui en mesurent trois ;
- dans l'écriture droite, les jambages des majuscules sont perpendiculaires à la ligne de base ;
- les appels sont obliques et courts ;
- les lettres M, W et X valent en largeur une fois et demie les autres majuscules ;
- seules les majuscules qui ont un dégagement vers la droite conduisant naturellement à une liaison sont liées à la minuscule qui suit. Il s'agit des lettres A, C, E, G, H, J, K, L, M, Q, R, U, X, Y et Z.

4.4 Chiffres

- Les chiffres mesurent deux corps d'écriture ;
- dans l'écriture des nombres, les chiffres sont toujours nettement séparés.

4.5 Ecriture penchée

- L'inclinaison de l'écriture liée penchée est d'environ 72° (diagonale du rectangle formé de trois carrés superposés) ; le cahier est incliné d'environ 30° vers la gauche ;
- l'utilisation systématique de feuilles d'inclinaison est recommandée.

4.6 Modèles

Voir page suivante.

5. LES MÉTHODES

La sous-commission a examiné avec soin le travail de méthodologie de M. Jean-Louis Schaer et souhaite, à l'unanimité, qu'il soit utilisé dans les cantons romands comme document de base. Ce guide méthodologique donne des indications utiles pour l'enseignement de l'écriture, de la 2^e enfantine à la 6^e primaire et tient compte des recherches les plus récentes dans ce domaine. La sous-commission est disposée à mettre la dernière main à cet important ouvrage si CIRCE décide de le proposer aux cantons. (Les directives concernant la préécriture seraient revues en collaboration avec les spécialistes de l'enseignement du dessin.)

6. LES MOYENS

La sous-commission dispose d'une abondante documentation non seulement pour la Suisse romande mais aussi pour les cantons suisses alémaniques.

Si les responsables de l'enseignement souhaitent unifier ou rationaliser les types de cahiers et les instruments utilisés pour l'enseignement de l'écriture, la sous-commission est en mesure de faire des propositions précises.

Programme

2^e ENFANTINE

Préécriture

Développement de l'organisation graphomotrice.

Familiarisation avec divers instruments scripteurs.

Apprentissage de la tenue et du guidage de l'instrument ; maîtrise de la position du papier, de la pression de l'instrument et de la légèreté du graphisme.

Entraînement aux attitudes corporelles adéquates : posture, positions segmentaires.

Préparation dynamique et rythmique des mouvements conduisant à l'écriture au moyen d'exercices d'assouplissement.

Acquisition d'habitudes de soin et de propreté.

Quatre entraînements de 15 minutes par semaine.

1^{re} PRIMAIRE

Les buts fixés pour la 2^e enfantine restent valables.

On mettra l'accent en particulier sur l'acquisition des attitudes corporelles, sur le contrôle de la tenue, de la pression de l'instrument ainsi que sur l'amélioration du dynamisme et du rythme des tracés.

L'apprentissage de l'écriture liée droite peut être préparé par une écriture script.

Quels que soient les caractères choisis au départ, les enfants devront savoir écrire en liée droite au milieu de la 2^e année primaire.

Trois entraînements de 20 minutes par semaine.

Exercices d'assouplissement.

Leçons d'écriture de lettres choisies en fonction de leur parenté graphique et de la lecture.

Etude des chiffres et des majuscules au fur et à mesure des besoins.

Calibrage, espacements réguliers. Mises en pages.

Exercices dans des interlignes de 5 à 6 mm.

2^e PRIMAIRE

Les buts fixés en 1^{re} primaire restent valables.

On mettra l'accent sur l'acquisition et le perfectionnement d'une bonne technique de liaison.

On ne contrariera pas systématiquement les enfants pré-disposés à pencher leur écriture vers la droite, mais on redressera les écritures inclinées vers la gauche.

Trois entraînements de 20 minutes par semaine.

Reprise des exercices d'assouplissement.

Liaisons de deux à trois lettres minuscules et copie de mots par petites unités graphiques (syllabe ou phonème).

Revision des chiffres.

Revision et apprentissage systématique de toutes les majuscules, des liaisons possibles avec les minuscules.

Etude des signes diacritiques (points, accents, apostrophe, cédille, trait d'union) et des signes de ponctuation.

a	Au	a	Au
b	Bu	b	Bu
c	Cu	c	Cu
d	Du	d	Du
e	Eu	e	Eu
f	Fu	f	Fu
g	Gu	g	Gu
h	Hu	h	Hu
i	Iu	i	Iu
j	Ju	j	Ju
k	Ku	k	Ku
l	Lu	l	Lu
m	Mu	m	Mu
n	Nu	n	Nu

o	Ou	o	Ou
p	Pu	p	Pu
q	Qu	q	Qu
r	Ru	r	Ru
s	Su	s	Su
t	Tu	t	Tu
u	Uu	u	Uu
v	Vu	v	Vu
w	Wu	w	Wu
x	Xu	x	Xu
y	Yu	y	Yu
z	Zu	z	Zu
1234567890		1234567890	

Calibrage, espacements réguliers. Mises en pages.
Exercices dans des interlignes de 4 à 5 mm.

3^e ANNÉE

Perfectionnement des liaisons.
Préparation rythmique à l'écriture penchée.
Ecriture penchée par inclinaison du cahier d'environ 30° vers la gauche.
Utilisation de la feuille d'inclinaison.
Etude des majuscules et des chiffres en écriture penchée, des liaisons possibles entre majuscules et minuscules.
Les gauchers perfectionnent l'écriture droite.
Contrôle systématique des postures et de la tenue des instruments scripteurs.

Trois entraînements de 20 minutes par semaine.

Reprise des exercices d'assouplissement.
Entraînement aux liaisons plus rapides.
Contrôle de la pente et du parallélisme des jambages.
Calibrage des lettres et mises en pages très soignées de petits textes.
Ecriture dans des interlignes de 4 à 5 mm.

4^e ANNÉE

Entraînement intensif de la fonction avant-brachiale en vue de l'écriture cursive.
Consolidation de la forme et du tracé des lettres minuscules et majuscules, de leurs liaisons et soudures, ainsi que des chiffres.
Correction des graphies défectueuses, prises séparément, en commençant par celles qui enlaidissent le plus l'écriture.
Perfectionnement de l'écriture penchée ; certains dysgra-

phiques, dont l'écriture semble se détériorer plus gravement à cause de la pente, et les élèves qui ne s'adaptent pas à ce type d'écriture reviennent à l'écriture droite et la perfectionnent.

On corrigera encore systématiquement les postures et la tenue de l'instrument scripteur.

Trois entraînements de 20 minutes par semaine.

Reprise des exercices d'assouplissement avec augmentation progressive de la vitesse.
Exercices d'autocorrection, en particulier pour assurer le parallélisme des jambages.
Mises en pages de textes choisis.
Hauteur du corps d'écriture : 4 mm.

5^e ET 6^e ANNÉES

Entraînement de la fonction avant-brachiale (début de progression par rotation de l'avant-bras autour du coude fixe) et de la mobilité digitale.

Correction des graphies défectueuses, prises séparément.
Intensification de l'autocorrection.
Les écritures penchées à gauche sont redressées, les écritures « microscopiques » agrandies.
Premiers entraînements à la vitesse.
En fin de 6^e, on multipliera les travaux écrits sur feuilles blanches.

Bienfaisance et harmonisation des ensembles ; exigence sévère de mises en pages, de présentations soignées.

Dans les travaux courants, la hauteur du corps d'écriture ne doit pas être inférieure à 3 mm.

Genève, janvier 1970.

Au nom de la sous-commission :
Daniel Aubert, président.

CIRCE, sous-commission des travaux à l'aiguille

RAPPORT ET PROJET DE PROGRAMME ROMAND pour les degrés 1 à 4

1. BUTS DE L'ENSEIGNEMENT DES TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'enseignement des travaux à l'aiguille doit amener l'enfant à découvrir et à maîtriser progressivement diverses techniques ; ainsi, l'élève pourra confectionner des objets de qualité.

Cette activité permettra de développer :

- l'habileté manuelle et gestuelle ;
- le sens de l'observation, le goût de l'initiative, l'imagination créatrice ;
- le plaisir et l'intérêt à exécuter un objet, le goût des travaux soignés ;
- le respect de la valeur de toutes choses.

2. MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Des méthodes simples, des techniques claires et précises doivent être employées dans l'enseignement des T.A. qui sera tantôt collectif, tantôt individuel.

Les membres de la sous-commission préparent en commun des fiches expliquant la manière d'exécuter chaque

point du programme. Toute fiche comporte la théorie complétée de dessins conventionnels.

Ces fiches seront distribuées au fur et à mesure des leçons. Elles seront accompagnées d'échantillons exécutés par les élèves et mises dans un classeur.

3. MÉTHODOLOGIE

Chaque canton applique sa propre méthodologie. Plus tard, il est souhaitable qu'une méthodologie romande soit élaborée par la sous-commission.

Mais la sous-commission s'accorde pour dire que, dès à présent, chaque enseignante utilisera les techniques adoptées. Le choix des travaux d'application restera libre.

4. MOYENS D'ENSEIGNEMENT

4.1 Fournitures nécessaires à l'élève :

- matériel pour coudre, tricoter, broder, faire du crochet ;
- fiches ;
- classeur pour fiches, avec chemises transparentes (le format en sera fixé sur le conseil de l'IRDP).

Remarques

- a) L'élève est responsable du matériel qui lui est confié.
- b) La question des achats ou de la gratuité des fournitures distribuées aux élèves est laissée à l'appréciation de chaque canton.
- c) Les économats cantonaux mettront ce matériel à disposition des classes de T.A.

4.2 Matériel de classe :

- flanellographe, grand format ;
- flanellographe, format ardoise ;
- fichier, revues, dictionnaire, documentation ;
- planche et fer à repasser ;
- matériel de couture, de tricot, de broderie, de crochet ;
- machine à coudre ;
- règles métriques.

5. ÉQUIPEMENT DES LOCAUX

Les dimensions des salles de T.A. doivent être normalisées en fonction des effectifs.

L'équipement comprend :

- un pupitre pour la maîtresse, avec portes fermant à clé, et une chaise ;
- des tables et des chaises adaptables à la taille des élèves ;
- un tableau noir avec un volet vitré ;
- un panneau d'affichage ;
- une vitrine d'exposition ;
- une bibliothèque murale ;
- des armoires pour le rangement rationnel du matériel ;
- une armoire-penderie avec glace ;
- un lavabo ;
- un éclairage très étudié ;
- un chauffage adéquat ;
- des prises électriques ;
- des corbeilles à papier.

6. EFFECTIFS

La conséquence directe de la réduction des heures oblige la sous-commission à fixer l'effectif optimum à 12 élèves groupées par classes d'âge.

La sous-commission demande que la répartition des filles et des garçons dans les classes mixtes soit équilibrée.

Les garçons et les filles ne doivent pas être réunis pendant la leçon de T.A.

7. PERSONNEL ENSEIGNANT

L'enseignement des T.A. est assuré, en principe, par la maîtresse spécialisée ; cependant, suivant les circonstances locales, il est donné par l'institutrice.

Toutefois, chacune de ces maîtresses doit recevoir, suivant le cas, le complément de préparation technologique ou pédagogique indispensable à sa formation.

Les candidates à l'enseignement des travaux à l'aiguille doivent fournir la preuve d'une bonne culture générale.

Programme

Le programme tient compte, dans la répartition du temps accordé aux T.A., des trois techniques à enseigner, soit :

- coudre ;
- tricoter ;
- faire du crochet.

1^{re} ANNÉE (6-7 ANS)

Broderie points devant
points arrière
points de piqûre

Activités complémentaires découpage
tressage

Crochet mailles en l'air

2^e ANNÉE (7-8 ANS)

Couture à la main points de faufil, faufilure

Broderie points rebrodés : points devant,
points arrière, points de piqûre ;
points de piqûre surjetés

Activités complémentaires cordons

Tricotage mailles à l'endroit (point mousse),
mailles lisière (nœud), mailles à
l'envers, arrêt des mailles

Crochet mailles serrées

3^e ANNÉE (8-9 ANS)

Couture à la main points arrière, points de piqûre,
points d'ourlet « lingerie », ourlet
« lingerie »

Couture à la machine exercices préliminaires sur papier,
sans fil

Broderie points de croix : rangées horizon-
tales, rangées verticales

Activités complémentaires franges, glands

Tricotage montage des mailles, jersey, bord
lisière (lisière double), côtes 2/2
brides

Crochet

4^e ANNÉE (9-10 ANS)

Couture à la main points de surjet, surjet « lingerie »

Couture à la machine couture anglaise droit fil

Broderie points de tige

Activités complémentaires pompons

Tricotage tricot en rond, côtes 1/1, diminu-
tions à gauche, diminutions à
droite

Crochet application : des mailles en l'air,
des mailles serrées, des brides

Fribourg, juin 1970.

Au nom de la sous-commission :
Joséphine Maillard, présidente.

Rappel : Toute observation relative aux deux projets présentés aujourd'hui doit être formulée **par écrit**, jusqu'au **16 novembre**, au **président cantonal** dont l'adresse est indiquée plus haut, page 639.

Vers une école suisse

Réunie à Montreux les 29 et 30 octobre, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique a adopté le très important document reproduit ci-dessous. C'est l'extension à l'école suisse du mouvement d'harmonisation engagé sur le plan romand. Quel chemin parcouru depuis notre Congrès de Bienne en 1962 !

Et pourtant, si significatifs soient-ils de la volonté commune d'aboutir, ces premiers accords ne doivent pas nous cacher la complexité des problèmes concrets qui restent à résoudre. D'innombrables questions requerront encore, pendant une génération au moins, un effort d'imagination et d'adaptation dont la plupart d'entre nous n'ont guère conscience. Monotone, la carrière enseignante ? On en reparlera...

En attendant, réjouissons-nous du dernier alinéa de l'article 3 : « La Conférence suisse des associations d'enseignants sera consultée lors de l'élaboration de ces recommandations ». L'air de rien, il consacre, très officiellement et au degré le plus élevé, la collaboration des sociétés d'enseignants aux réformes scolaires officielles. Cette consécration obtenue, on aurait mauvaise grâce à nous la contester sur le plan cantonal, et surtout sur le plan local où perdurent certaines tendances à traiter le maître d'école en simple exécutant...

Concordat sur la coordination scolaire du 30 octobre 1970

But

Article premier

Les cantons concordataires créent une institution intercantonale de droit public aux fins de développer l'école et d'harmoniser leurs législations cantonales respectives.

A. Dispositions de fond

Obligations

Art. 2

Les cantons concordataires décident de coordonner leurs législations scolaires de la manière suivante :

- L'âge d'entrée à l'école obligatoire est fixé à 6 ans révolus au 30 juin. Les cantons conservent la possibilité d'avancer ou de retarder la date limite de 4 mois.
- La durée de la scolarité obligatoire est d'au moins 9 ans, pour filles et garçons, à raison de 38 semaines d'école par an, au minimum.
- La durée normale de la scolarité, depuis l'entrée à l'école obligatoire jusqu'à l'examen de maturité est de 12 ans au moins et de 13 ans au plus.
- L'année scolaire commence dans tous les cantons à une date comprise entre la mi-août et la mi-octobre.

Recommandations

Art. 3

Les cantons concordataires établissent des recommandations à l'intention de l'ensemble des cantons, notamment dans les domaines suivants :

- plans d'études cadres ;
- matériel d'enseignement commun ;
- libre passage entre écoles équivalentes ;
- passage au cycle secondaire ;
- reconnaissance sur le plan intercantonal des certificats de fin d'études et des diplômes obtenus par des formations équivalentes ;
- désignation uniforme des mêmes degrés scolaires et types d'écoles ;
- formation équivalente des enseignants.

La Conférence suisse des associations d'enseignants sera consultée lors de l'élaboration de ces recommandations.

Art. 4

Coopération

Les cantons concordataires coopèrent entre eux et avec la Confédération en matière de planification de l'éducation, de recherche pédagogique et de statistique scolaire.

A cet effet :

- ils soutiennent et développent les institutions nécessaires à cette coopération ;
- ils élaborent des directives sur l'établissement d'une statistique scolaire suisse, annuelle ou périodique.

B. Dispositions organiques

Art. 5

Les cantons concordataires mandatent la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique pour l'exécution des tâches mentionnées aux articles 2 à 4 du présent concordat.

La Conférence détermine son organisation et sa procédure dans un règlement interne. Elle décide de la répartition des frais inhérents à la coordination entre ses membres.

Les cantons non concordataires ont voix consultative en matière de concordat.

Art. 6

Conférences régionales

Pour faciliter et développer la coordination en matière scolaire, les cantons se groupent en quatre Conférences régionales (Suisse romande, Suisse nord-ouest, Suisse centrale, Suisse orientale). Chaque canton décide lui-même de son adhésion aux Conférences régionales.

Les Conférences régionales servent d'organes consultatifs à l'intention de la Conférence suisse.

Art. 7

Organe de recours

Tout différend entre cantons au sujet de l'application du concordat peut être déféré au Tribunal fédéral.

C. Dispositions transitoires et finales

Art. 8

Délai d'exécution

L'harmonisation des dispositions scolaires prévue à l'article 2 du présent concordat est réalisée par étapes.

En adhérant au concordat, les cantons s'engagent à adopter :

- a) dans un délai de 6 ans : l'âge d'entrée à l'école prévu à l'article 2 a) du présent concordat ;
- b) une durée de la scolarité obligatoire de neuf ans dans un délai raisonnable. Les cantons qui n'ont encore que sept ans de scolarité obligatoire peuvent procéder à cet ajustement en deux étapes.

Le début de l'année scolaire selon l'art. 2 d) doit, en principe, intervenir au cours de l'année scolaire 1973-1974.

Adhésion

Art. 9

L'adhésion au concordat est communiquée au Comité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, qui en informe le Conseil fédéral.

Art. 10

Dénonciation

Toute dénonciation doit être communiquée au Comité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

Elle prend effet à la fin de la troisième année civile qui suit celle de la communication.

Art. 11

Entrée en vigueur

Le présent concordat entrera en vigueur dès qu'il aura reçu l'adhésion de dix cantons et qu'il aura été approuvé par le Conseil fédéral.

Conclu par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique à Montreux, le 30 octobre 1970.

Le président :

H. Hurlimann

Le secrétaire :

E. Egger

Le présent concordat doit encore être approuvé par le Conseil fédéral.

Les tribulations du maître d'Eiken

Eiken est une petite commune du Fricktal qui, dans la corporation des enseignants, mériterait d'être placée sur une liste noire. Un de nos collègues, Paul Giess, âgé de 53 ans, originaire et né à Eiken, maître éprouvé, de surcroît président du « Lehrerverein » argovien a été démissionné de ses fonctions par ses concitoyens, par 197 non contre 71 oui, lors d'une votation dans laquelle les membres du corps enseignant étaient soumis à réélection.

Ce collègue a été victime d'une cabale d'autant plus que ses qualifications pédagogiques n'entrent pas en ligne de compte dans la décision prise par les électeurs d'Eiken. Le président de la commission scolaire qui fait aussi partie de l'exécutif communal a clairement déclaré : « Nous ne pouvons faire aucun reproche quant à l'enseignement prodigué par M. Paul Giess ». Dès lors, il est intéressant de suivre l'évolution des faits qui attestent de la vulnérabilité de l'enseignant dans une situation particulière.

Quelles critiques la population d'Eiken peut-elle faire à « son » maître ? Des feuilles anonymes qui ont circulé, avant le vote, parmi les habitants d'Eiken évoquent un excès d'autorité du maître, des châtiments corporels administrés aux élèves, le fait que l'instituteur aurait dormi en classe face à ses élèves (!) et qu'il serait fréquemment arrivé en retard à l'école. Il va de soi que ces papiers calomnieux ont eu une grande influence sur le vote négatif d'Eiken.

Le président de la commission scolaire voit dans le vote l'attitude d'anciens élèves du maître car Eiken appartient à la catégorie de certains petits villages où les élèves intelligents devenus adultes ont émigré dans des régions très industrialisées tandis que dans le village ne sont restés que les élèves relativement peu doués. Si tant de mauvais élèves sont restés à Eiken, le responsable en est le maître !

L'instituteur d'Eiken était encore membre du comité du « Lehrerverein ». Récemment l'association professionnelle était intervenue auprès du Département de l'instruction publique argovien à propos d'un remplaçant qui enseignait sans aucun titre à Eiken et que les autorités locales reconduisaient constamment dans ses fonctions. Le Département de l'instruction publique remit de l'ordre dans l'école d'Eiken. La population du village vit dans cette intervention officielle une pression de l'instituteur devenu « persona non grata » car il avait été nommé, entre-temps, président de l'association professionnelle des enseignants de son canton.

Le mécontentement de la population se marqua encore à Eiken lorsque Paul Giess acheta une parcelle de terrain pour se construire une petite maison. Le pasteur de la localité intervint auprès du maître pour lui signifier que ses concitoyens comprendraient difficilement qu'un maître d'école rétribué en partie par les impôts des habitants d'Eiken puisse devenir propriétaire d'une maison...

Les tribulations dont est victime ce maître d'école paraissent aujourd'hui ahurissantes. Elles attestent cependant de la vulnérabilité de l'enseignant dans la société. Elles soulignent l'importance des contacts sereins qui doivent être établis entre l'enseignant et les parents de ses élèves, voire la population de la localité ou du quartier. L'enseignant doit user de psychologie non seulement avec ses élèves mais aussi surtout avec les adultes. D'une psychologie faite avant tout de réalisme.

Lorsqu'un membre du corps enseignant doit faire face à des attaques injustifiées, son association professionnelle devra toujours l'organe le plus adéquat pour lui assurer une défense efficace.

Quant à Eiken et à ses habitants, un employé de la préfecture du district s'est exprimé ainsi : « Dans le Fricktal, on a déjà souvent hoché la tête à propos d'Eiken ! »

Claude Zweijacker

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

Réflexions sur l'orthographe IV

Orthographe

Méthode

Ecrire sans fautes

en un minimum de temps

la clef de la réussite c'est l'orthographe

Orthographe correcte est INDISPENSABLE!

Votre enfant sera fort en orthographe

Les difficultés de l'orthographe d'accord

Un précédent article rappelait la nécessité d'une distinction entre l'orthographe **usuelle** et celle dite d'**accord**.

Avant d'émettre quelques considérations relatives à la notion d'accord et pour prévenir tout malentendu, je me permettrai de définir l'accord comme la *relation qualitative et quantitative unissant les parties variables du discours que sont les NOMS, les articles, les adjectifs, les pronoms et les verbes*. Il convient en outre de préciser, à la suite de cette définition toute personnelle, que la relation précitée est à la fois d'ordre qualitatif (notion de *genre*) et quantitatif (notion de *nombre*).

Tout serait relativement simple jusqu'ici si l'application de la règle d'accord était possible dans tous les cas, sans exceptions ni restrictions. Malheureusement ces exceptions existent de sorte que des connaissances grammaticales étendues doivent être acquises, faute desquelles on ne peut prétendre appliquer correctement les principes orthographiques admis et sanctionnés par l'Académie.

Car on ne peut « accorder » des mots sans tenir compte :

1. de leur *nature* une marche — ils marchent
2. de leur *emploi* un verre à vin — une vente de vins
3. de leur *origine* des duplicata — des veto
4. de contingences euphoniques vas-y — cherches-en — etc.

Ajoutons encore, pour envisager le problème sous un angle plus pédagogique, que la difficulté de l'application des règles d'accord dépend également

A. au niveau de la phrase elle-même

- a) de l'ordre des termes unis par l'accord
exemple : l'inversion complique le raisonnement du cas sujet-verbe ; il court est plus facile à orthographier que court-il,
- b) de la distance qui sépare les termes unis par l'accord, ou, en d'autres termes, de la présence et de l'importance d'un écran situé entre ces termes

exemple : il regarde - il me regarde - il les regarde - Luc, sans un mot, bouche bée, me regarde,

- c) de la possibilité d'interférence existant entre l'un des termes de l'accord et ses homonymes intégraux ou partiels : plus un mot comporte d'homonymes et plus grandes sont les chances d'erreur
exemples : un ver - un vers - un verre - un vert - un vair - vers — le vis - le vice - tu le visses - qu'il le visse + toutes les formes verbales homophoniques,
- d) de la manière dont l'exercice est réalisé : un exercice lacunaire écrit en guise de simple copie offre moins de difficultés que le même texte rédigé sous dictée,
- e) de la difficulté intrinsèque des mots à accorder et de leur contexte
exemples : selon VOB, précieux ouvrage déjà cité, l'on peut composer de petites phrases à l'aide des vocables classés par ordre de difficulté croissante. Il suffit pour ce faire de choisir des mots appartenant à un même échelon et à construire la phrase de manière qu'elle ne présente aucune embûche syntaxique. Nous pouvons de ce fait quasiment garantir que la proposition « Un moine chasse sur le bord du fleuve » est plus simple, provenant de l'échelon 10, que « Un voyageur inconnu plonge dans l'eau noire du bassin » (échelon 14).

B. au niveau de l'élève

de toutes les **aptitudes requises**, par l'orthographe et plus particulièrement du bagage grammatical acquis ainsi que de la faculté à exploiter ces connaissances par le raisonnement.

Mais il faut toutefois se garder de croire à l'infailibilité des systèmes de classification des accords orthographiques. L'extrême complexité du langage, la multitude des combinaisons concevables à l'aide des mots et des expressions, l'évolution permanente du vocabulaire obligeront toujours les chercheurs à se contenter de généralités.

L'accord du nom

Ce n'est pas par hasard que le *nom* figure en tête de la liste des parties variables du discours.

Moyen infiniment pratique d'« étiqueter » les personnes, les animaux et les choses qui nous entourent, le nom constitue le matériau fondamental de tout édifice linguistique. C'est aussi, par voie de conséquence, le premier outil à partir duquel se construit la conversation et s'établit ainsi une certaine communicabilité entre l'enfant et son environnement humain.

Dès lors, il ne paraît plus étonnant que les notions de genre et de nombre mentionnées plus haut incident d'abord sur les noms. Ces notions seront donc mises en évidence sitôt qu'un vocabulaire suffisant aura été maîtrisé.

Arrêtons-nous pour l'heure à l'idée de *genre*.⁵

Le genre est un caractère *spécifique* du nom et ce dernier l'impose à tous les mots qui se joignent à lui pour le déterminer ou le qualifier : on dira *un* chat gris parce que le nom *chat* est du genre masculin. Tout changement de genre, volontaire ou non, par l'adjonction d'un déterminant inadéquat entraîne

— soit une erreur d'expression (ex. si vous demandez « un » Feuille d'Avis au marchand de journaux, le brave ne comprendra pas pourquoi vous ne lisez pas plutôt quelque « Tagblatt » d'outre-Sarine...),

— soit, faute moins grossière mais tout aussi navrante, un quiproquo du type « coquille d'imprimerie » (ex. tiré d'une petite annonce : « serais amateur d'une moule de sapin »).

Mais, bien souvent, le nom ne signifie pas, par sa graphie, le genre auquel il appartient. Seule, la présence d'un article, d'un adjectif ou des deux à la fois témoigne de son appartenance à un genre donné. L'étude des genres doit donc s'accompagner, au départ, de celle des articles définis et indéfinis les plus usités. Car, pour l'enfant, le genre est d'ailleurs fonction de l'article que du nom lui-même : *château* tient du masculin parce que l'on dit *un* ou *le* château.

Ce mode de recherche du genre fondé sur l'examen de l'article ou de tout autre déterminant du nom contraint l'enseignant à une grande prudence dans le choix des exemples. Aux articles élidés (l') qui ne mettent pas suffisamment en évidence le genre des noms qu'ils sont pourtant censés déterminer, on préférera les articles indéfinis *un* ou *une*. Plus tard, lorsque cette notion lui sera familière, l'enfant accomplira seul la substitution l' - un ou l' - une afin de découvrir, pour les besoins d'un accord, le genre d'un nom précédé de l'.

Exemple : l'armoire = *une* armoire = *féminin*.

Idée de genre et catégories de noms

L'idée de genre s'avère particulièrement apparente quand elle concerne les noms d'êtres que Grévisse appelle « animés » (personnes et animaux) pour lesquels existent des sexes physiques distincts. A chaque nom masculin de ces catégories correspond un nom féminin dérivé ou non.

Exemples : boulanger - boulangère, renard - renarde, frère - sœur, coq - poule, Christian - Christiane, Minet - Minette, etc.

Les noms de choses et les noms *abstraits* en revanche ne comportent pas d'équivalents du genre opposé. Leur genre procède d'influences étymologiques ou analogiques plus ou moins arbitraires. On évitera par conséquent d'introduire l'idée de genre en recourant à des vocables tels que courage, table, patience, etc.

Peut-être n'est-il pas inutile de citer ici pour mémoire quelques types d'exercices grammaticaux et de vocabulaire visant à l'application de l'idée de genre :

Exercices de classement

* = Exercices relatifs aux noms d'êtres animés.

Dans une liste de noms communs écrits pêle-mêle, ou d'après celle-ci :

- souligner les noms d'un genre donné,
- classer en deux colonnes suivant le genre,
- reformer les couples (personnes ou animaux *),
- idem, en réunissant les termes par *et* ou *ou* *,
- regrouper père et fils, mère et fille *,
- regrouper père et fille, mère et fille *.

Exercices lacunaires

- ajouter l'article qui convient (défini ou indéfini),
- ajouter l'adjectif qui convient (démonstratif, indéfini, possessif, relatif, interrogatif, exclamatif),
- comme g) et h) mais en faisant intervenir plusieurs espèces de déterminatifs,
- indiquer entre parenthèses le genre des noms d'une liste écrite sans articles ou sans adjectifs,
- idem pour une liste de noms précédés de l'.

Exercices de recherche et de culture linguistique

- trouver l'équivalent féminin d'un nom * par adjonction d'un *e*, d'une autre terminaison ou d'un suffixe (ami - amie, laitier - laitière),
- trouver l'équivalent masculin d'un nom * par suppression d'un *e*, d'une autre terminaison ou d'un suffixe (exercice inverse du précédent),
- trouver, d'après une liste de noms masculins * les noms féminins correspondants, noms dont la forme diffère totalement du masculin, (ex. bouc - chèvre, cheval - jument, garçon - fille, matou - chatte, etc.),
- idem, mais exercice inverse,
- citer X noms de personnes, d'animaux ou (et) de choses à un genre donné,
- idem, en choisissant un thème (ex. la forêt) ou un trait orthographique commun (ex. noms commençant par a, b, etc.),
- citer X mots pouvant avoir deux genres sans changer de graphie (ex. un guide - une guide, un tour - une tour, un vase - une vase...), puis en rechercher la définition
- idem, en composant une petite phrase pour chaque nom
- trouver des noms masculins de personnes n'ayant pas de féminin (ex. auteur, écrivain, professeur, médecin, etc.)
- trouver X noms de personnes n'ayant pas de forme masculine (ex. lavandière, nonne, modiste, etc.)
- déterminer le genre de mots difficiles (alcôve, astérisque, azalée, alcool, anthracite, etc.).

Ces exercices peuvent varier quant à la forme, la présentation et la difficulté. Leur teneur sera fonction du programme qu'ils concernent, des intérêts de l'enfant et... de l'imagination du maître. Ce dernier aura avantage à les consigner sur fiches de façon qu'ils puissent servir à un enseignement individuel de révision ou de récupération.

Vue sous l'angle strictement orthographique, l'idée de genre ne pose pas grand problème lorsque le nom n'est accompagné que par un déterminant. Nous nous contenterons donc d'énumérer les cas sans nous y attarder.

N.B. Tous les cas particuliers ne pouvant être retenus pour des raisons de place et d'utilité pratique, nous nous en tiendrons à l'essentiel. Cette énumération se présentera sous forme de tableaux synoptiques indiquant la dénomination des cas, leur aspect orthographique, quelques exemples et leurs exceptions respectives. Dans une case libre, l'instituteur mentionnera ses remarques éventuelles (importance relative du cas, incidences grammaticales ou de vocabulaire, etc.).

⁵ Voir Grévisse : Précis de Grammaire française, pp. 58 à 67, Duculot, 1957.

TABLEAU I

FÉMININ DES NOMS (ÊTRES ANIMÉS)

A) Cas sans exceptions

N°	Cas	Particularités orthogr. ou phonétiques	Exemples	Notes
<i>Adjonction d'un e</i>				
1	noms terminés par une voyelle	adjonction d'un <i>e</i> sans changement de prononciation	ami - amie, têt <u>u</u> - têt <u>ue</u>	
2	noms terminés par une consonne	idem	aïeul - aïeule	
3	idem	apparition de la finale muette du masculin	marchand - marchande, parent - parente	
4	noms en <i>eau</i> + anciens noms masc. en <i>el</i> + noms en <i>el</i>	doublage du <i>l</i> + <i>e</i>	pastourea <u>u</u> - pastourella, chamea <u>u</u> - chamelle, colonel - colonelle, fou - fol - folle	
5	noms en <i>en</i>	doublage du <i>n</i> + <i>e</i>	chien - chienne	
6	noms en <i>on</i>	idem	baron - baronne	
7	noms en <i>in</i>	pas de consonne doublée, simple adjonction d'un <i>e</i>	lapin - lapine, orphelin - orpheline	

B) Cas comportant des exceptions ou des changements de la syllabe finale

N°	Cas	Partic. orth. ou phon.	Exemples	Exceptions	Notes
8	noms en <i>an</i>	un seul <i>n</i> + <i>e</i>	sultan - sultane	Jean, paysan, rouan	
9	noms en <i>et</i>	doublage du <i>t</i> + <i>e</i>	cadet - cadette	préfet, sous-préfet préfète, sous-préfète	
10	noms en <i>at</i> - <i>ot</i>	un seul <i>t</i> + <i>e</i>	avocat - avocate idiot - idiote	chat, linot, sot chatte, linotte, sott	
11	noms en <i>er</i>	accent grave + <i>e</i> (ère)	berger - bergère		
12	noms en <i>s</i> et <i>x</i>	<i>s</i> prononcé <i>z</i> + <i>e</i>	bourgeois - bourgeoise époux - épouse curieux - curieuse	métis, vieux, roux métisse, vieille, rousse	
13	noms en <i>f</i>	changement du <i>f</i> en <i>v</i> + <i>e</i>	captif - captive veuf - veuve	—	
14	noms terminés par <i>c</i>	changement du <i>c</i> en <i>qu</i> + <i>e</i>	Franc - Franque Turc - Turque	Grec, Grecque	
15	noms en <i>eur</i> ayant un participe présent correspondant en <i>ant</i>	changement du <i>eur</i> en <i>euse</i>	menteur - menteuse porteur - porteuse devineur - devineuse	— enchanteur, pêcheur, vengeur : féminin en <i>eresse</i> — exécutateur, inventeur, inspecteur, persécuteur : fém. en <i>trice</i>	
16	noms en <i>teur</i> sans participe présent correspondant en <i>ant</i>	changement du <i>teur</i> en <i>trice</i>	directeur - directrice lecteur - lectrice	—	
17	noms en <i>eur</i> dérivés de comparatifs	+ <i>e</i>	inférieur, mineur, majeur, prieur, inférieur	—	
18	noms en <i>eur</i> cas particuliers	— ambassadeur - ambassadrice / empereur - impératrice — noms à deux féminins : en <i>euse</i> (usage courant) en <i>eresse</i> (usage poétique ou juridique) bailleur, défendeur, demandeur, vendeur, charmeur + chasseur			
19	noms en <i>e</i> + duc, baron, pair	en général changement du <i>e</i> en <i>esse</i>	abbé - abbesse duc - duchesse larron - larronesse	—	
20	forme spéciale au fém. par addit. d'un suffixe	seules subsistent les premières lettres	canard - cane chevreuil - chevrette fils - fille	cf. Grévisse op. cit. N° 96, page 62	
21	noms féminins totalement différents du masculin		gendre - bru frère - sœur lièvre - hase	op. cit. N° 97, page 63	
22	noms à forme identique pour les deux genres	aucun changement orthographique	enfant, artiste, adulte, élève, malade, concierge	—	
23	noms masculins n'ayant pas de féminin	—	auteur, bourreau, charlatan, cocher	op. cit. N° 99, page 63	
24	noms féminins n'ayant pas de masculin	—	lavandière, douairière, modiste, nonne	idem	
25	cas particuliers de noms à double genre	changent de sens en changeant de genre	aigle, amour, délice, foudre, gens, hymne, œuvre, orge, orgue, pâque, période	idem, pages 64 à 67	

Corriger la trajectoire... pour le virage imposé...

« Plus est en vous » (devise de Louis de Bruges, Sire de Gruyterhuyse, XV^e siècle¹).

Le respect de la vie

La proposition du respect de la vie comme impératif de base de l'éthique nouvelle² a été généralement bien accueillie par les lecteurs de l'« Educateur » ; mais se doute-t-on de ce que cela impliquera dans nos existences, dans notre attitude à l'égard de toutes les manifestations vitales ?

Nous avons suggéré trois objets à ce respect ; il faudrait y vouer autant d'études remplissant chacune plusieurs volumes... Puissé-je persuader des collègues, des groupes de collègues, d'entreprendre ces travaux !

En attendant, esquissons ce qui paraît essentiel.

Le respect de la vie reçue

Nos premiers articles³ avaient pour but de nous faire prendre conscience de la vraie place de l'homme dans le Cosmos infini et éternel : humble place, magnifiée par le milieu grandiose !

Richesse et puissance de l'homme

S'il n'est qu'un mini-pygmée à l'échelle cosmique, l'homme possède une puissance et une richesse quasi infinies : sa vie, dans la mesure où il sait l'harmoniser à ce Cosmos.

Capital inestimable : **notre corps**, d'abord ; corps qui n'est pas la vie, mais son révélateur, son véhicule, son instrument.

De fait, sitôt que la vie l'a quitté, le corps n'est plus qu'une infime quantité de matières des plus instables : une meule de pierre, quand elle a cessé de fonctionner peut rester pareille à elle-même durant des millénaires... tandis que le cœur d'un mort...

Mais ce cœur d'abord été celui d'un vivant ; il battait même déjà avant la naissance, et non pas au rythme de la mère, mais à son rythme propre. Quel moteur au monde tourne-t-il avant d'avoir été usiné ? Quelle motopompe connaissez-vous qui fonctionne jour et nuit durant quatre-vingts ans sans jamais être huilée, démontée, révisée ? Quelle pompe miniaturisée, du volume et du poids de ce cœur pomperait-elle tant de millions de litres avec une force adaptée simultanément à deux circuits différents, à une

¹ Louis de Bruges fut, entre autres fonctions, conseiller de Charles le Téméraire ; il le tira de bien des mauvaises situations ; il fut souvent un conciliateur entre divers souverains : le roi d'Angleterre l'en récompensa en lui donnant un comté ; il était ambassadeur outre-Manche dans les années 1470 ; s'il avait été alors auprès du Téméraire, il lui aurait peut-être évité les fatales guerres de Bourgogne.

² Voir « Educateur », No 28 du 25.9.70.

³ Voir « Educateur », Nos 29, 31, 33, 35 et 37 de 1969 ; dans le No 2.70, entre autres moyens de comparaison pour juger de la valeur quantitative relative des voyages cosmiques, nous propositions un problème : « De combien un alpiniste s'élèverait-il sur les pentes de l'Eve-rest s'il parcourait la fraction de son excursion correspondant au rapport de la distance Terre-Lune à celle de la Terre à une galaxie donnée ? » D'après la solution présentée par M. E. Fiorina, ce ne serait pas de quelques mètres, ni de quelques centimètres que l'alpiniste aurait quitté le niveau de la mer, mais de 0,00000004 mm. ! (la solution complète est à disposition des lecteurs intéressés).

Ethique, définition du XIII^e siècle :

« Ethique, laquelle nous enseigne à gouverner nos-mêmes, à ensuivre vie honneste et faire les vertueuses œuvres et soi garder des vices. »

Définition de vice, d'après A. Darmesteter :

« Élément mauvais qui altère quelque chose dans son essence. »

vitesse changeant automatiquement selon les besoins du moment ?

Plus extraordinaire encore : alors que l'intuition, l'imagination, l'ingéniosité des alchimistes, des chimistes et physiciens ont mis tant de siècles à la recherche de la pierre philosophale avant de parvenir à transmuter des corps simples, combien plus merveilleux ce laboratoire multivalent qu'est ce minuscule système digestif, lequel se met à fonctionner tout seul, mutant du lait en sang, puis, bientôt, sera capable de transformer des aliments les plus hétérogènes en matière vivante. Le sang n'est pas un « réactif » quelconque ; ces milliards de globules divers ne sont pas de la limaille inerte, ils sont capables de multiples fonctions ; de notre peau (qu'on empêche trop souvent de travailler salutairement) aux glandes et organes les plus profondément enfouis, tout contribue à maintenir ou à perpétuer cette vie que nous avons reçue. Elle ne pourrait perdurer si elle n'était en contact permanent avec un élément vivifiant par excellence : à peine surgi du corps de sa mère, l'enfant doit apprendre à vivre en inspirant dououreusement sa première bouffée d'air... Il continuera de le faire, sans plus même y penser...

« Plus est en vous ! »

Ce dont le prestigieux homme d'Etat flamand¹ a eu probablement l'intuition quand il s'est choisi cette devise, voilà plus d'un demi-millénaire, la « psychologie des profondeurs » commence à nous l'apprendre grâce à ce qu'elle en a pu cerner expérimentalement : la richesse prodigieuse de « l'inconscient ».

Les physiologistes, de leur côté, ont souligné le rôle prépondérant de la fonction « neuro-végétative » dans l'animation de la presque totalité de nos organes.

Inconscient et fonction neuro-végétative sont, de toute évidence, en constant rapport et président à plus des neuf dixièmes de ce qui constitue **la vie**.

Outre cette activité organique dont la plus grande partie nous échappe, il y a toute une face de la vie **psychique** que nous devons évoquer, bien qu'elle soit encore plus difficile à cerner.

Nos pouvoirs de **réception** et de **transmission** de pensée sont beaucoup plus importants qu'on ne s'en doute généralement.

Les mystiques — dont on ne parle qu'avec réticence, car ils ont tant de contrefacteurs — parviennent à communiquer avec des forces extra-humaines ; nombre de nos lecteurs ont expérimenté l'efficacité de la prière, mais ils éprouvent une certaine pudeur à le divulguer.

La trajectoire à corriger

Qu'y aurait-il à corriger dans le comportement journalier pour manifester plus de respect à cette « vie reçue » dont la richesse dépasse — et de beaucoup — ce que nous en avons évoqué ?

Durant des milliers de générations, dans son ignorance de ces forces inconscientes ou cachées, l'homme a trop fait confiance à son seul « conscient » ; il a pris ainsi des habitudes parfois contraires à ses intérêts fondamentaux ; petit à petit il a détraqué l'équilibre psychique ; dans bien des domaines, il s'est affaibli, ce qui fait qu'il doit de plus en plus recourir aux services de moyens qui lui sont extérieurs.

Urgent retour à la nature

Nous sommes tous devenus plus ou moins « vicieux », au sens où l'entend A. Darmesteter ; trop souvent nous « altérons » notre organisme en lui faisant jouer un rôle contre-nature. Que dirions-nous d'une personne à qui l'on aurait donné une armoire frigorifique, et qui commencerait par en extraire le thermostat, sous prétexte de gagner de la place ? Nous ne faisons pas mieux en habillant trop nos enfants : la peau que devrait respirer en est empêchée ; il en résulte un surcroît de travail pour le cœur et les poumons, cette exagération dans le vêtement dénote notre méconnaissance de ce que le corps dispose de tout ce qu'il faut pour maintenir sa température constante (sauf, bien sûr, dans les grands froids).

La nature fait naître la soif pour que nous luttons contre la déshydratation... L'homme, trop souvent, l'excite, la cultive : « il ne faut pas gâter une belle soif ! » On mange salé ; le sel « altère » les tissus en accentuant cette déshydratation... si l'on cherche à les « désaltérer » avec de l'alcool, la soif persiste, car l'alcool lui-même est avide

d'eau ! Le problème de la faim ? S'il y a un domaine où l'on se prend volontiers pour norme, c'est bien celui-là : c'est comparativement à nous, qu'on considère que les deux tiers de l'humanité « meurent de faim » ; si c'en était seulement le cinquième, ce serait encore honteux pour nous d'être de la grosse portion de ceux qui « creusent leur tombe avec leur fourchette ! » Mangeant trop, on fatigue et on encrasse l'organisme ; mais le pire, dans ce domaine, c'est la tromperie des réflexes conditionnés : on vous présente une pâtisserie dorée, comme si elle contenait de l'œuf, sentant le beurre, bien qu'il en soit absent ; à l'odeur, à la vue, au goût, le système digestif est alerté, il distille les sucs nécessaires à la digestion du beurre et de l'œuf : il fatigue son foie inutilement ; pire que cela : vu le rapport entre le système neuro-végétatif et le subconscient qui enregistre les réflexes, toutes ces tromperies finissent par détraquer les nerfs.

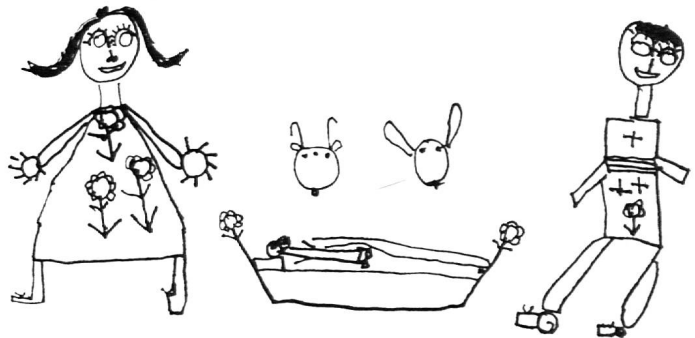
Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce qu'il y a de contre-nature dans la « vie par procuration » qui se généralise. Le sport est un grand bienfait ; mais quand cent mille spectateurs assistent à un match... sont-ils vraiment les « sportifs » qu'ils prétendent être ?...

Enfin, demandons-nous si nous n'avons pas étouffé notre vie psychique ; si nous ne devrions pas fuir plus souvent l'agitation, le bruit, pour approfondir notre vie intérieure et entrer en contact direct avec « l'Esprit de Vie » qui régit l'Univers.

Alb. Cardinaux.

La page des maîtresses enfantines

L'esprit de Noël



Bruno, 6 ans. Noël à Bethléem.

Est-il possible de parler de l'esprit de Noël au mois de novembre ? Bien sûr, car l'esprit de Noël devrait régner notre vie durant et non un seul jour.

Dans cet article, nous vous proposons plusieurs façons de créer l'esprit de Noël dans votre classe, et ceci, tout au long du mois de décembre. Nous souhaitons que chacune puisse y trouver une idée ou, tout au moins, une ébauche d'idée !!!

I. Les « Calendriers » de l'Avent confectionnés par les enfants.

a) Avec le flanellographe

Matériel : un morceau de flanelle tendu contre la paroi ou un flanellographe ; de la feutrine ou du papier spécial pour flanellographe ; des ciseaux.

Dès les premiers jours de décembre, raconter aux enfants le long voyage de Joseph et Marie et leur expliquer le pourquoi.

Chaque jour, un enfant confectionnera une maison de Bethléem, selon son imagination. Puis on ajoutera le chemin et enfin tous les personnages (enfants, parents ou autres) qui vont se faire « inscrire ».

Ceci permet une progression allant de une à vingt-quatre

maisons et d'ajouter, le jour de la fête, les personnages (multitude).

b) Sous forme de mobile

Matériel : papiers de toutes sortes ; colle ; ciseaux ou poinçons.

Chaque jour, un enfant confectionne une étoile que l'on suspend au mobile (branche de sapin). Ainsi, le 24 décembre, nous aurons une branche chargée d'étoiles.

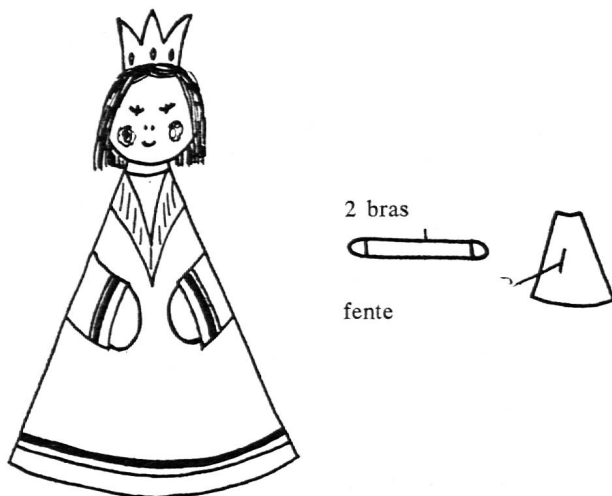
c) Avec des santons

1. **Les poupées cylindriques.** — Matériel : boule de bois ou de papier ou balle de ping-pong (tête) ; cylindres des rouleaux de papier de WC ou des rouleaux de papier d'aluminium (corps) ; bristol (bras) ; morceaux d'étoffes, fourrures, etc. ; colle ; ciseaux.

Un personnage est confectionné chaque jour par un enfant, ainsi les santons de la crèche se multiplient.

Pour la confection : avoir un cylindre d'environ 8 centimètres de haut, l'enduire de colle et y coller du tissu, puis y ajouter la tête, les bras et le décorer.

2. **Les poupées coniques.** — Matériel : boules de papier (cotillons) (tête) ; bristol (corps et bras) ; tissus, laine, etc. ; peinture et colle. (Voir dessin)



Chaque jour un enfant confectionne une poupée et ainsi la crèche s'agrandit.

Pour la confection : au lieu d'avoir un cylindre comme base (corps), nous aurons un cône fait avec du bristol (bras). L'enfant peut le décorer comme il l'entend (cône d'environ 11 centimètres de haut).

3. **Les santons en terre glaise.** — Matériel : terre glaise ou terre chamotée (demander à la droguerie) ; peintures d'école ou émail ; vernis à alcool.

Si vous désirez faire cuire vos santons, utilisez de préférence de la terre chamotée (si l'objet est grand) ; autrement, la terre glaise normale convient très bien. Une fois l'objet cuit, vous pouvez le peindre avec de l'émail et recuire la pièce encore une fois, ou utiliser de l'émail à froid, ce qui évite la cuisson.

Si vous ne cuisez pas votre objet en terre glaise, il sera plus friable, toutefois, cela vous reviendra meilleur marché et une fois l'objet sec, vous pouvez le peindre avec nos couleurs en poudre et si vous le désirez le recouvrir par la suite de vernis à alcool.

C'est un travail qu'il faut commencer en novembre déjà.

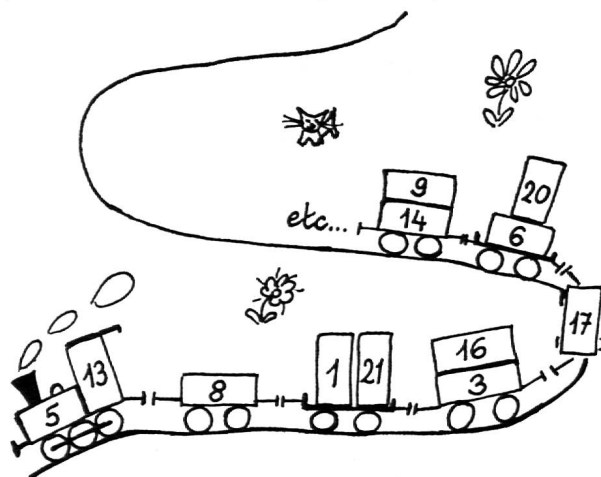
II. Les « Calendriers » de l'Avent confectionnés par l'institutrice.

a) Avec des étoiles de paille

Matériel : paille de toutes les couleurs ; fil blanc ; brochure « Etoiles de paille », collection « Savoir faire ».

L'institutrice confectionne une étoile pour chaque jour et chaque jour un enfant applique (colle avec un petit scotch) une étoile de paille sur un panneau noir ou bleu foncé.

b) Avec des boîtes d'allumettes (voir dessin)



Matériel : papier cartonné ; boîtes d'allumettes ; friandises (raisins secs, noisettes, etc.).

L'institutrice confectionne un train (train qui nous conduit à Bethléem) ou une ville avec des boîtes d'allumettes. Celles-ci sont collées sur un papier cartonné. Sur chaque boîte, il y a un numéro allant de 1 à 25 (attention au nombre d'enfants !) et dans chaque boîte, une petite surprise : noisette, bonbon, raisins secs, etc.

Chaque jour, un enfant désigné ouvre la boîte correspondant au jour et peut manger la surprise. Lorsque toutes les boîtes sont ouvertes, nous sommes arrivés à Noël.

c) Avec des marionnettes

Matériel : beaucoup de temps, l'envie de coudre et de bricoler ; de la feutrine ; brochure « Préparons Noël », N° 25, collection « Savoir faire ».

Chaque jour ou chaque semaine, l'institutrice raconte un épisode de la Nativité, et ajoute ainsi une ou plusieurs marionnettes.

Par exemple : 1. Ange avec Marie ; 2. Marie et Joseph ; 3. Marie, Joseph et l'âne (ils partent) ; 4. Marie, Joseph, l'âne et l'hôtelier, etc.

Et le jour de Noël, les enfants jouent la Nativité avec les marionnettes confectionnées par l'institutrice. Le résultat est merveilleux. Vous trouverez de ravissants modèles dans la brochure mentionnée ci-dessus. Toutefois, ne les faites pas trop grandes, ceci à cause des mains des enfants.

d) Avec une bougie graduée et numérotée

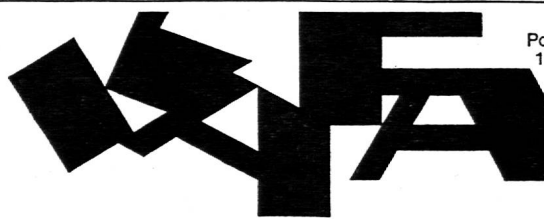
Matériel : une bougie achetée dans le commerce en calendrier ; une bougie normale décorée par vous-même.

Pour celles qui sont surchargées, achetez ou confectionnez une bougie avec un numéro pour chaque jour, et chaque jour, un enfant allume la bougie, la surveille et l'éteint lorsqu'elle atteint le numéro suivant.

Notre prochain article vous suggérera des cadeaux de Noël utiles et attrayants.

A bientôt et bonne chance.

Yvonne Cook.



Pourquoi abuser...
1 seul comprimé ou poudre

KAFA

soulage rapidement.

Maux de tête - Névralgies
Refroidissements - Maux de dents
Rhumatismes - Lumbagos
Sciaticques - Règles douloureuses

Pour préparer Noël : Quatre poèmes inédits de Vio Martin

Le Noël du soleil

Lorsque j'ai vu
Le soleil du soir,
Merveilleuse boule
Toute ronde et rouge
Suspendue
Dans les branches du sapin noir
Au bout du pré,
J'ai deviné
Que, lui aussi
Le soleil
Fêtait Noël
A sa manière à lui

Il suffit...

Il suffit d'une branche
Très verte de sapin,
De trois noix, d'une orange,
D'un peu de carton peint.
Il suffit de bien peu :
Une bougie ou deux,
Une flamme qui brille,
Un fil d'or qui scintille.
Il suffit de savoir
Garder au cœur la joie ;
Il suffit de chanter
Et d'être fraternel.
Il suffit d'adorer
Pour bien fêter Noël.

Métiers

A Sœur Raymonde Heusin et à ses élèves.
(Sierre)

- Le tisserand : *En songeant à l'Enfant qui tremble
Tout nu dans la crèche d'osier
Jour et nuit à mon grand métier
Je tisserai la toile blanche.
En son Nom, je la donnerai
Aux enfants du monde entier.*
- La brodeuse : *En songeant à l'Enfant si pauvre
Qui ne voit que poutres et murs,
Jour et nuit de cent dessins purs
J'ornerai le drap et la robe.
En son Nom, je les donnerai
Aux orphelins du monde entier.*
- La bergère : *En songeant à l'Enfant si blême
Quand vient trop claire la minuit,
Jour et nuit je tondrai brebis
Et plumerai les oies replètes.
En son Nom, je réchaufferai
Les grelottants du monde entier.*

Le paysan : *En songeant à l'Enfant qui tête
Son index pour tromper sa faim,
Jour et nuit je trairai sans fin
Les bonnes vaches et les chèvres.
En son Nom, j'offrirai leur lait
Aux affamés du monde entier.*

Le bûcheron : *En songeant à l'humble Famille
Triste et fière dans ses haillons,
Jour et nuit je fendrai les troncs
Casserai branches et ramilles.
En son Nom, un feu désormais
Brillera pour le monde entier.*

Dépouillement du sapin

*Je te donne cette boule lumineuse :
Fais-en une terre heureuse.*

*Je te donne ces guirlandes :
Que, mises toutes ensemble,
Elles lient l'est à l'occident,
Le sud au nord.*

*Je te donne l'oiseau d'or.
Que son chant
Endorme le malade et le mourant.*

*Je te donne ces restes de cire
Pour que tu les fondes, les pétrisses.
Fais-en une javelle de feu,
Un bouquet joyeux.
Que sa chaleur réchauffe les corps et les
[cœurs.]*

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz sa
montreux**

Instituteur expérimenté

ayant diplôme pédagogique de Suisse alémanique cherche place dans l'enseignement en Suisse romande ou à l'étranger.

Langues française, allemande et espagnole.

Huit ans de pratique de l'enseignement en Suisse et 7 ans à l'étranger.

Offres sous chiffre 6360, journal l'« Educateur », avenue des Planches, 1820 Montreux.

La lecture du mois

Le soleil se couche sur une journée de paix et de labeur. Et les hommes, les femmes et les enfants, la tignasse pleine de poussière et de fétus, la face et les jambes maculées de terre, travaillent encore. Ici l'on coupe le riz ; là on ramasse les javelles, et comme sur un papier peint est reproduite à l'infini la même scène, de tous les côtés se multiplie la grande cuve de bois quadrangulaire avec les gens qui face à face battent les épis à poignées contre ses parois ; et déjà la charrue commence à retourner le limon. Voici l'odeur du grain, voici le parfum de la moisson. Au bout de la plaine occupée par les travaux agricoles on voit un grand fleuve, et là-bas, au milieu de la campagne, un arc de triomphe, coloré par le couchant d'un feu vermeil, complète le paisible tableau. Un homme qui passe auprès de moi tient à la main une poule couleur de flamme, un autre porte aux extrémités de son bambou, devant lui, une grosse théière d'étain, derrière un paquet formé d'une botte verte d'appétits, d'un morceau de viande et d'une liasse de ces taëls de papier d'argent que l'on brûle pour les morts, un poisson pend au-dessous par une paille. La blouse bleue, la culotte violette éclatent sur l'or verni de l'éteule.

« Connaissance de l'Est », Guilde du Livre.
Paul Claudel.

En quelle saison se passe ce récit ? Vers quelle heure ?
L'auteur nous prévient : il brosse ici **un tableau**.

Le lieu

Dans quelle région du globe a-t-il certainement planté son chevalet ? Cite au moins trois détails « couleur locale ».

Le paysage

Note ses divers éléments.

* Quelle importance l'auteur donne-t-il au paysage ? Pourquoi ?

Les personnages

Lesquels apparaissent au premier plan ? Sur quel aspect l'auteur insiste-t-il en les décrivant ?

Qui voit-on au second plan ? Quel autre aspect, tout différent, l'auteur fait-il ressortir ici ?

Les travaux

Observons les personnages du deuxième plan. Relève leurs actions principales.

Lesquelles attribues-tu plutôt aux hommes ? aux femmes ? aux enfants ?

De quelle comparaison l'auteur use-t-il ? * Explique-la.

* Pourquoi n'insiste-t-il pas sur les bruits ? Par contre, que relève-t-il ?

Les couleurs

Énumère toutes celles que le peintre tire de sa palette. Où contrastent-elles violemment ?

Laquelle est presque douée de vie ?

Quelles sont, dans ce tableau, les teintes qui dominent ?

Conclusion

L'auteur résume tout le texte par une phrase. Laquelle ? Deux impressions y sont exprimées. Lesquelles ?

* Tout cela, évidemment, est une vision poétique de la récolte du riz ; en quoi ?

Vocabulaire

Ce texte, nous l'avons vu, est un tableau. Tous les détails dont il fourmille sont, à part deux, **des sensations visuelles**. L'exercice qui suit permettra aux plus petits élèves de se familiariser avec leurs **cinq sens**.

Novembre

II. Complète le tableau suivant :

Organes	Sens	Sensations
l'œil, les yeux	la ...	...
l'oreille	...	...
le nez		
la langue		
la peau, les doigts		

Par les **sens**, nous **ressentons** des impressions, des ... Plus on ressent les **sensations**, plus on est ..., plus on a de ...

A quels sens s'adressent-ils ?

Le spectacle — le parfum — la chaleur — le sirop — la chanson — l'humidité — une odeur — un paysage — un concert — un accident (pour le témoin ; et pour la victime ?) — des relents — un film — le fracas — gluant — rugueux — piquant — la glace — le gaz — un cri — un arôme.

Cite des objets qui excitent à **la fois** nos sens de la vue et du goût ? de la vue et de l'odorat ? de la vue et de l'ouïe ? de la vue et du toucher ?

Quand se sert-on **uniquement** du sens de l'ouïe ? du toucher ? du goût ?

II. Le suffixe ASSE

Observons deux mots du texte :

1. **Une liasse** de taëls : c'est un amas de papiers (feuilles, lettres, dollars, journaux) **liés ensemble**.
2. **Une tignasse** : la **teigne** étant une maladie parasitaire du cuir chevelu entraînant la chute des cheveux, **une tignasse** sera, par comparaison, une chevelure rebelle, mal peignée, comme celle du **teigneux**.

Sens du suffixe ASSE : il est double et signifie : 1) **ensemble d'objets semblables**, avec 2) parfois, **sens nettement péjoratif**.

1. Comment désignera-t-on alors **un ensemble de** : papiers — fils — brins de paille — cailloux ?
2. Comment nomme-t-on : un mauvais miel — du mauvais vin — une soupe d'une fadeur déplaisante (adj.) — une boisson trop étendue d'eau (adj.) ?
3. Que signifient encore : une silhouette **hommasse** — des cheveux **blondasses** — un air **bonasse** — je **traïnasse** — tu **révasses**.

Notes pédagogiques

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que la présentation du texte et des exercices qui l'accompagnent ne prétend pas être une leçon toute faite. **La part du maître** dans l'exploitation des exercices proposés est **prépondérante** ; lui seul saura comment adapter cet outil de travail à l'âge de ses élèves, à leur degré de compréhension, lui seul saura les faire vibrer à la beauté de tel passage.

Nos exercices sont conçus de façon à laisser à l'enfant le plus de responsabilité possible dans la recherche et l'analyse des idées exprimées par l'auteur. Mais ce travail ne saurait suffire : d'une part, l'élève ne parviendra pas toujours à répondre à toutes les questions de manière satisfaisante, d'autre part, notre questionnaire ne prétend pas lui faire découvrir toutes les nuances du texte. Nous sommes conscients aussi que certaines questions sont difficiles. Nous les avons maintenues, munies d'un *, dans le but d'alerter le maître sur tel aspect intéressant.

Ainsi, l'enfant ayant fourni seul le premier effort, l'enseignant intervient alors pour le conduire le plus loin possible sur la voie de la compréhension profonde des intentions de l'auteur. Précisons enfin que, avant d'aborder

l'étude fouillée de « Novembre », il nous semble indispensable de prévoir, d'une manière ou d'une autre, l'explication des mots difficiles.

L'album Silva **La Chine** propose une collection de photos illustrant parfaitement la « vision » de Claudel. Il serait cependant faux de consulter ces images AVANT de lire le texte. L'enfant doit forger sa propre vision à partir des mots, la projection des images de l'album pouvant, APRÈS lecture, lui apporter confirmation et compléments.

Il nous paraît utile, après le texte de Claudel, de publier un autre tableau d'automne, mais au Pays basque celui-ci. La comparaison de ces deux pages pourrait donner lieu à un intéressant entretien avec de grands élèves.

Novembre finissait, dans un tiède rayonnement de ce soleil qui s'attarde toujours très longtemps ici, sur les pentes pyrénéennes. Depuis des jours, dans le Pays basque, durait ce même ciel lumineux et pur, au-dessus des bois à demi effeuillés, au-dessus des montagnes rougies de la teinte ardente des fougères. Au bord des chemins, montaient de hautes graminées, comme au mois de mai, et de grandes fleurs en ombelle qui se trompaient de saison ; dans les haies, des troènes, des églantiers avaient refleur, au bourdonnement des dernières abeilles ; et on voyait voler de persistants papillons, à qui la mort avait fait grâce de quelques semaines...

C'était la saison tardive où l'on coupe ces fougères qui forment la toison des coteaux roux. Et de grands chariots à bœufs, qui en étaient remplis, roulaient tranquillement, au beau soleil mélancolique, vers les métairies isolées. Les bœufs attelés, indolents et forts — coiffés tous de la traditionnelle peau de mouton couleur de bête fauve qui leur donne l'air de bisons ou d'aurochs — traînaient ces chariots lourds, dont les roues sont des disques pleins, comme celles des chars antiques. Les bouviers, le long bâton à la main, marchaient devant, toujours sans bruit, la chemise de coton rose découvrant la poitrine, la veste jetée à l'épaule gauche et le béret de laine très enfoncé sur une face rasée, maigre, grave, à laquelle la largeur des mâchoires et des muscles du cou donne une expression de solidité massive.

Ensuite, il y avait des intervalles de solitude, où l'on n'entendait plus, dans ces chemins, que le bourdonnement des mouches, à l'ombre jaunie et finissante des arbres.

Pierre Loti.

(« Ramuntcho », Calmann-Lévy.)

Le texte, le questionnaire, et l'exercice de vocabulaire sur le suffixe **ASSE** font l'objet d'un tirage à part que l'on peut se procurer chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet, pour un prix de 10 ct. l'exemplaire. On peut aussi s'abonner pour recevoir un certain nombre de feuillets à chaque parution, au prix de 7 ct. l'exemplaire.

Complément à l'étude du texte

Fiche de géographie économique

BLÉ ET RIZ

Le blé

Graminée dont la tige (paille) mesure en moyenne 1 m. 50. Plante des pays tempérés des deux hémisphères, d'origine méditerranéenne.

A joué un rôle considérable dans l'alimentation européenne d'autrefois. Aujourd'hui : importance en régression.

Le blé



1. États-Unis/Canada
2. Argentine
3. Europe
4. URSS
5. Pakistan/Inde
6. Chine
7. Australie

Production moyenne mondiale annuelle : 320 M tonnes (M = million)

Principaux producteurs	% product. mondiale		Population	
Etats-Unis/Canada	56 M t	17	230 M	exporte
URSS	49 M t	15	230 M	importe
Chine	30 M t	9	800 M	importe
Australie	13 M t	4	12 M	exporte
Inde	12 M t	3,7	500 M	importe
France	11 M t	3,4	50 M	exporte
Suisse	0,32 M t (chiffre 1969)		6 M	importe

Le problème du blé en Suisse

En 1969, les primes à l'intention des cultures fourragères (orge, avoine, maïs) ont augmenté.

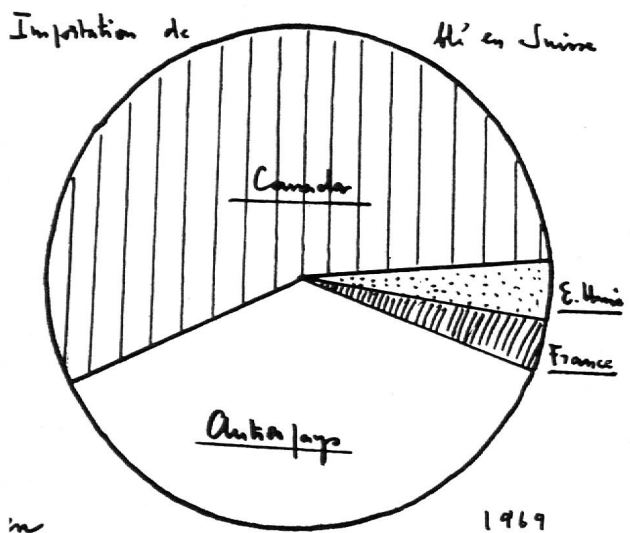
Conséquences :

1. Les superficies des céréales fourragères ont augmenté de 27 %.
2. La quantité des céréales panifiables a baissé, mais le prix garanti du blé n'a pas varié (intervention étatique annulant les effets du jeu de l'offre et de la demande).

3. La superficie de la culture des pommes de terre a diminué, entraînant une baisse de la production, mais les prix n'ont pas bougé.
4. Même remarque pour le colza.

5. Le troupeau bovin a augmenté, cette augmentation se faisant sentir uniquement dans le secteur de la viande de boucherie, les vaches laitières diminuant d'effectif.

Importation de blé en Suisse



En Suisse, le blé joue un rôle minime dans notre économie. On ne peut en dire autant du Canada. Dans ce pays, la surproduction 1968-1969 a entraîné :

l'effondrement des prix
l'accumulation des stocks invendus.

La diminution de la production de céréales panifiables en Suisse a été compensée par une augmentation des importations (+ 33,3 %).

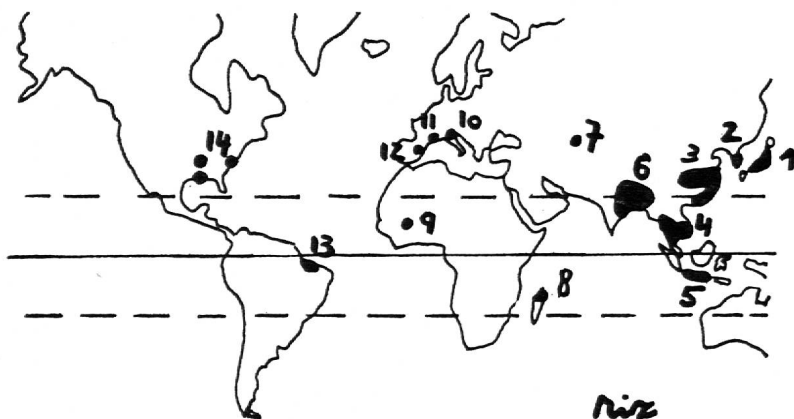
Importation totale : 0,29 M t en 1969.

Pays qui livrent du blé à la Suisse, en 1969 :

1. Canada	57,1 %
2. Etats-Unis	13,0 %
3. France	10,9 %
4. Autres pays	19,0 %

La Prairie canadienne a été durement touchée. Et pourtant, malgré ce facteur contraire, l'économie canadienne a été jugée florissante, preuve que, dans un Etat industriel, le secteur agricole ne joue plus qu'un rôle d'appoint.

Carte « riz »



1. Japon
2. Corée
3. Chine
4. Sud-Est asiatique
5. Indonésie
6. Inde/Pakistan
7. Asie centrale soviétique
8. Madagascar
9. Mali (bassin du Niger)
10. Italie
11. France (Camargue)
12. Espagne
13. Brésil
14. Etats-Unis d'Amérique

Le riz

Production moyenne mondiale annuelle : 270 M tonnes.

Grands producteurs = faible rendement à l'ha : 13 q.

Chine	110 M t *	(dramatique insuffisance de la production)
Inde	50 M t *	
Japon	17 M t *	(exception : 42 q/ha)
Indonésie	13 M t	
Thaïlande	10 M t	

* Gros importateurs de riz et de blé.

Petits producteurs = moyen à grand rendement à l'ha :

Etats-Unis	3,4 M t	24 q/ha
Italie	0,6 M t	50 q/ha

Les rendements les plus remarquables sont ceux des pays tempérés d'Europe et d'Amérique.

La Suisse achète son riz essentiellement à 2 petits exportateurs :

Etats-Unis : le riz Caroline, cultivé actuellement non plus en Caroline, mais au Texas, en Louisiane, dans l'Arkansas, en Californie.

Italie : delta du Pô, Lombardie.

Sources :

1. Informations économiques N° 1, 14.1.1970, OSEC, Lausanne.
2. L'économie suisse 1969, UBS, Zurich.
3. Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1969, Union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich.
4. Vie économique du monde, Dunod, Paris.

Guilde de documentation SPR

Nouvelles parutions de l'automne

L'enseignement du chant à l'école primaire n'est pas sans poser des problèmes délicats, notamment en ce qui concerne le répertoire proposé à nos élèves. Loin de moi l'idée de décrier la musique de nos recueils : Doret, Dalcroze, Boller, l'abbé Bovet, et bien d'autres, ont nourri de leur riche sève notre patrimoine musical. Cependant, la chanson moderne, qui s'impose aux oreilles de nos enfants par la radio et le disque, tend à reléguer nos compositeurs à l'arrière-plan ; qu'avons-nous à opposer à cette vague de musique d'un goût parfois douteux ?

Ces préoccupations nous ont incité à nous approcher d'Alain Burnand, animateur de l'Equipe Croix de Camargue, qui a bien voulu entrer dans notre jeu. Ainsi est née notre brochure :

NOËL. Elle comprend 9 chansons destinées aux élèves dès 9 ans.

Précisons qu'il ne s'agit pas de chants de Noël exclusivement ! Alain Burnand le dit dans sa préface : « Depuis dix ans, nous essayons de chanter Noël toute l'année. Une lumière, Sa lumière, si vive, si brillante, ne saurait être enfermée dans les quelques jours de la fin de décembre... Celui que vous aurez chanté à Noël, voici qu'il vous accompagnera tous les jours, selon sa promesse... »

Au sommaire :

Thomas, de Denise Mützenberg-Oberli, **Donne, donne, donne**, d'Henri Salvador, **Tu es venu de loin**, de G. Bécaud, **Le petit âne**, **Nous sommes frères**, **Nativité**, **Dites, si c'était vrai** (paroles de J. Brel), **Les maçons du Roy**, **Si** (le poème de Kipling) d'Alain Burnand.

4. Nous sommes frères

Paroles et musique :
Alain Burnand

1. Par le mê-me so - leil _____ é-clairant l'ho-ri - zon _____
3. Par la mê-me su - eur _____ à nos fronts fati - gués _____

1. Par le mê-me so - leil _____ é-clairant l'ho-ri -
3. Par la mê-me su - eur _____ à nos fronts fati -

Et par le mê-me ciel _____ Sur toutes nos maisons _____
Par les mê-mes dou-leurs _____ Par nos larmes versées _____

- zon _____ Et par le mê-me ciel _____ Sur toutes maisons
- gués _____ Par les mê-mes dou - leurs _____ Par nos larmes versées

Par le vol des oi - seaux _____ Par le chant des ruis -
Par la chasse aux tré - sors _____ Et puis par no - tre _____ 2

Par le vol des oi - seaux
Par la chasse aux tré - sors

Fac-similé
d'une page de Noël.

D'autre part, une innovation importante :

L'équipe Croix de Camargue a enregistré ces chansons, sous les auspices de la GAVES (Guilde audio-visuelle des enseignants suisses), que nous remercions ici vivement de son appui. Alain Burnand en a réalisé l'accompagnement isolé, soit à la guitare, soit au piano, soit avec le chœur bouches fermées. Vous pourrez donc, grâce à la **bande magnétique**, faire apprendre ces chansons par audition. Mieux, l'accompagnateur est là, dans votre classe, prêt à enrichir l'exécution de vos élèves.

L'enregistrement proposé de 47 minutes, est disponible sous forme de bande magnétique, (9,5 cm/sec.), ou de cassette. Prix : Fr. 15.— pour l'une ou l'autre. La brochure seule est vendue Fr. 3.50.

A l'intention des petits, c'est M^{me} Gauthey-Urwyler, animatrice des groupes de travail utilisant la flûte de bambou, qui a bien voulu présider à l'édition de **Chante-Musette**, 23

chansons pour les petits, de M^{me} Gauthey, sur des paroles de M^{me} L. Bron-Velay.

Chaque mélodie peut être accompagnée, soit à la flûte de bambou, soit à l'aide de tout autre instrument : violon, flûte douce, hautbois, voix humaine...

Nul doute que les maîtresses des petits (classes enfantines et deux premières années primaires) ne trouvent là moisson de mélodies nouvelles.

Dans le domaine de la poésie, Marie-Louise Maggi nous propose ses **Brins d'Herbe**, 76 poèmes pour les petits.

Baignés de la lumière émanant de la douceur d'une forêt, du scintillement d'une goutte de rosée, ou d'une étoile, du charme d'un chemin, éclairés par le sourire confiant des enfants, ces poèmes illustrent avec bonheur les intérêts que portent nos petits à tout ce qui les entoure. Ils ne demandent qu'à être un coin de verdure utile et agréable dans un joyeux jardin : celui de la poésie destinée aux enfants. Notre publi-

cation se présente sous la forme d'une élégante plaquette, couverture 4 couleurs, laminée, au prix de Fr. 4.80. En voici, en primeur, deux poèmes.

Les yeux du hibou

*Ces deux lampions
tout ronds
qui brillent fixement
parmi les branches brunes
au fond du bois profond,
ce sont les yeux
tout ronds
du grand hibou guettant
le souriceau soyeux
qui trotte au clair de lune.*

Le parasol du jardin

*Coquelicot géant
grand ouvert au soleil,
quel éclat sans pareil
près du chalet charmant.
Le pimpant parasol
verse une ombre orangée
puis en fin de journée
il ferme sa corolle.*

L'enseignement du calcul mental

Alors que, un peu partout, les responsables de l'école cherchent à introduire l'enseignement d'une mathématique actuelle, n'est-il pas rétrograde, celui qui s'astreint fidèlement à entraîner ses élèves au calcul mental ? N'est-ce pas là un temps précieux irrémédiablement perdu ?

Le fait même de se poser ces questions montre le danger qui nous guette. En effet, si les mathématiques modernes, ô combien, sont formatives de l'esprit et de la personnalité de qui s'y adonne, elles n'apportent pas à l'élève les automatismes indispensables au calcul dans la vie courante. Les occasions ne manquent pas, dans la vie pratique, de prendre conscience de la nécessité de savoir compter de tête, juste, et si possible vite.

Notre collègue genevois J.-J. Dessoulavy, maître de méthodologie aux études pédagogiques l'a si bien compris que, tout en collaborant, avec MM. Burdet et Hutin, à la mise au point d'un matériel d'enseignement des mathématiques modernes, il a parallèlement élaboré une méthode d'apprentissage du calcul mental rapide.

Une des difficultés majeures de cet enseignement est bien son adaptation aux capacités très diverses des élèves. C'est pourquoi l'auteur préconise un travail **individuel**. Son ouvrage se présente sous la forme de 5 carnets (ils seront suivis d'une deuxième série), qui permettent à l'enfant de s'entraîner **seul, à son rythme propre, et de se corriger lui-même**. Précisons que ce matériel ne supprime pas la leçon donnée par le maître, où l'on acquiert telle technique nouvelle. Une épreuve écrite, prévue de temps à autre, renseigne l'enfant sur son degré d'acquisition, qu'il peut évaluer et **juger lui-même**. C'est lui-même aussi qui décidera s'il va aborder les fiches suivantes, ou répéter les précédentes. Il est vraiment l'artisan de son progrès. Il doit **prendre des responsabilités**. Voilà en quoi, me semble-t-il, les brochures de notre collègue constituent un instrument parfaitement adapté à la pédagogie moderne. C'est, si vous me passez l'expression, du « sur mesure », par rapport au « prêt à porter » auquel nous astreint encore souvent l'enseignement collectif à des classes aux effectifs trop chargés.

Les carnets de calcul mental rapide comprennent de 40 à 48 feuillets détachables. Il nous semble, personnellement, que l'on peut en user sans les abîmer, et ainsi les utiliser plusieurs fois. Un maître disposant d'un minimum de 10 carnets de chaque espèce peut déjà organiser valablement l'entraînement de ses élèves. Cet ouvrage a fait l'objet d'une co-édition Delta - Guilde de Documentation. Mais c'est la Guilde qui assure la vente auprès des enseignants romands, à des prix de faveur, et c'est chez Louis Morier-Genoud, 1843 Veytaux, que vous passerez vos commandes.

Prix : les carnets 1, 2 et 3 valent Fr. 3.— la pièce, le carnet 4, Fr. 3.60, le carnet 5 Fr. 3.30.

Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle

Cet enseignement lui aussi prépare sa mue, et fait peau neuve. Certains cantons romands organisent depuis un an ou deux déjà des cours de recyclage à l'intention du corps enseignant.

La Guilde, soucieuse de mettre à votre disposition un matériel adéquat, a prié Mlle Mantilleri, auteur d'un ouvrage publié par Delta, de l'adapter aux besoins de l'école romande. Le nombre des fiches en a été réduit, les consignes en ont été revues : ainsi sont nées nos brochures 206 E (espace) et 206 M (mathématique). Merci à Mlle Mantilleri d'avoir bien voulu s'astreindre à ce travail qui sera sans doute apprécié de nos collègues.

Chaque brochure comprend une centaine de fiches (impression 4 couleurs), sous jaquette plastique, et se vend au prix de Fr. 4.—.

Ouvrages édités en commun par la Guilde SPR et par DELTA

Rappelons-en les titres :

- 181 **Vitraux des Surfaces**, par Denis Guenot et Maurice Nicoulin, Fr. 4.80 ; fiches seules : Fr. 2.80.
- 158 **Sous le Toit du Poète**, par Henri Devain et Maurice Nicoulin, Fr. 18.—.
- 164 **Mains d'Enfants, Mains créatrices**, par G. Tritten, broché : Fr. 14.—, relié : Fr. 17.50.
- 203-204-205 **Le Calcul mental réfléchi**, par Balaban et André Chabloz, pour 1^{re}, 2^e et 3^e année ; l'exemplaire : Fr. 2.—.

Si je me permets ce rappel, c'est surtout pour vous encourager, collègues qui vous intéressez à ces ouvrages, à donner la préférence à votre Guilde lors de vos achats. Merci de votre appui.

André Maeder.

Très important, la page 36 de l'annuaire de l'instruction publique du canton de Vaud. Pour les écoles, le Davel de Landry, Fr. 2.50 net.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Pour favoriser efficacement l'épargne

la Banque Vaudoise de Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs

4 1/2 %

sur ses livrets au porteur

4 %

Siège central :

LAUSANNE
rue Pépinet 1

Succursale :

YVERDON
rue du Casino 4-5
rue Haldimand 8

Agences : Aigle - Aubonne - Avenches - Busigny - Château-d'Oex - Cossonay - Cully - Echallens - La Sarraz - Morges - Moudon - Nyon - Orbe - Oron - Payerne - Renens - Rolle - Sainte-Croix - Vallorbe - Vevey.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

AUORE école d'institutrices de jardinières d'enfants

d'éducatrices des petits
Fondée en 1926

Seule à offrir un travail pratique dans ses classes, en rapport direct avec la théorie. Ses méthodes sont le résultat d'une longue expérience.

Jardins d'enfants 3 à 5 ans.

Classes préparatoires 6 à 10 ans.

Techniques modernes.

Toujours à l'avant-garde du progrès.

Dir. : Mme et Mlle Louis, ex. prof.

Ecoles normale et Vinet.

Psychologue dipl. I.S.E.

Rue Aurore 1, Lausanne, tél. 23 83 77.



Aucun souci...



**La Caisse - maladie
chrétienne - sociale**
m'en décharge

800 000 assurés



**HOBBY-
SETS
TALENS**



**joie
plaisir
détente**

HOBBY-SET C pour la peinture à l'huile
Fr. 31.20

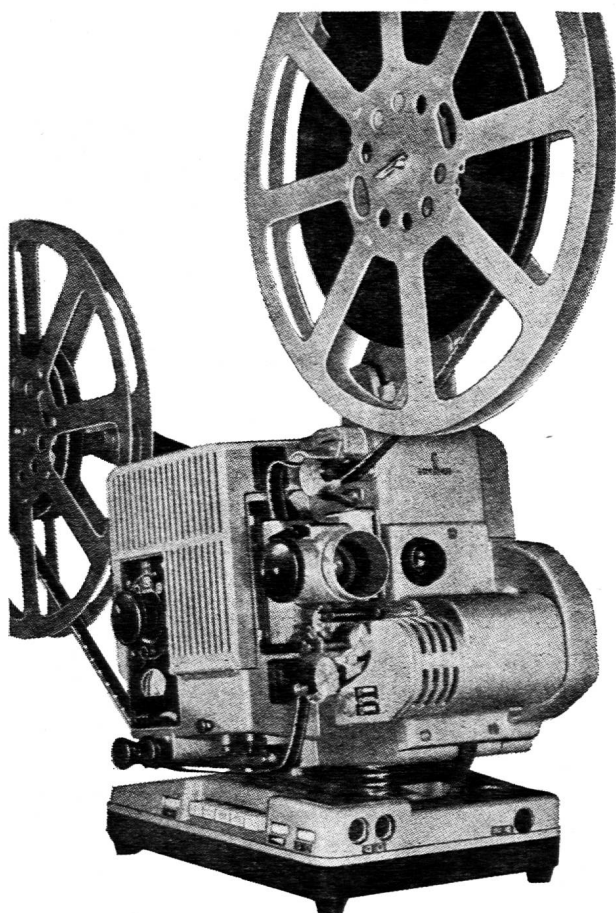
HOBBY-SET D pour la linogravure Fr. 26.20

HOBBY-SET E pour la peinture sur verre
Fr. 23.20

HOBBY-SET F pour la peinture sur tissus
Fr. 28.40

TALENS FAIT PLUS POUR VOUS !

TALENS et FILS S.A. DULLIKEN



OFFRE EXCEPTIONNELLE! *réservée au corps enseignant* **Projecteur sonore 16 mm** **« Siemens »**

avec amplificateur transistorisé
avec haut-parleur spécial 10 watts
luminosité et puissance sonore
valable pour auditoire allant jusqu'à
400 personnes

Prix catalogue : Fr. 3660.—
Prix Cortux : Fr. 2500.—

ce prix exceptionnel est valable
jusqu'à épuisement de notre stock
garantie de fabrique : 6 mois
service après vente assuré
par nos techniciens

demandez une démonstration et
notre catalogue de films à :

CORTUX FILM S.A.
1700 Fribourg 8 rue Locarno tél. : (037) 2 58 33



FLY and DRIVE Vous devez tenter l'expérience

Quel que soit votre désir d'évasion : Grèce, Tunisie, Portugal ou Maroc, choisissez la solution de voyage la plus rationnelle.

Le TCS vous offre la possibilité de faire un voyage paisible et sans soucis. Vous montez dans l'avion qui vous dirige vers le pays choisi, puis vous trouvez sur place une voiture de location qui vous permet de visiter toute la région à votre guise (kilométrage illimité).

N'est-ce pas là une formule idéale de vacances ?

Plusieurs possibilités :

GRÈCE

Bons hôtels — croisières facultatives — 12 jours dès Fr. 1025.—

PORTUGAL

Bons hôtels — possibilité de prolonger le séjour — 10 jours dès Fr. 970.—

MAROC IMPÉRIAL — 8 jours

dès Fr. 985.—

TUNISIE

Très bons hôtels — possibilité de prolonger le séjour — 8 jours dès Fr. 645.—

MAROC

Bons hôtels

LE GRAND-SUD — 8 jours

dès Fr. 1180.—

BON

Veuillez me faire parvenir GRATUITEMENT le programme détaillé du (des) voyage (s) Fly and Drive :

GRÈCE * — TUNISIE * — PORTUGAL * — MAROC *

* Souligner ce qui convient.

Nom, prénom :

Rue : N° postal et localité :

Ce bon est à envoyer à votre office TCS.